



# ayor

Le meilleur allié de ceux qui installent



Le traitement de l'eau **MERKUR**





# ayor Leader du marché de

## Le meilleur allié de ceux qui installent

Implanté depuis plus de 70 ans en Dordogne, le groupe familial français Ayor s'est aujourd'hui imposé comme le leader incontesté sur le marché de la gestion des fluides. Aujourd'hui, le groupe Ayor compte **400 collaborateurs à travers le monde** et réalise un **Chiffre d'Affaires annuel de 150M€**, dont 15% à l'export.



Au moment où la troisième génération de l'entreprise familiale assure la relève, le groupe Ayor fonde sa stratégie sur **l'innovation, l'excellence de la fabrication française** et la **distribution multi-canaux**, afin de mieux anticiper la révolution des usages et de se projeter sur ce que sera **la gestion de l'eau dans la maison**.



SÉCURITÉ & CHAUFFAGE



HYDRODISTRIBUTION



ADDITION



TRAITEMENT DE L'EAU



ROBINETTERIE & SANITAIRE



DOUCHE



MEUBLES DE SALLE DE BAIN

**Notre expertise** : développer, fabriquer et distribuer des produits à destination du marché de la plomberie, du chauffage et du sanitaire.

**Notre mission** : concevoir et apporter des solutions innovantes, performantes et fiables, avec l'objectif de toujours accompagner et faciliter le travail des installateurs professionnels et particuliers.



# la gestion de l'eau depuis 70 ans

## Une chaîne de valeur maîtrisée

Fabricant 100% français soucieux des enjeux futurs, le Groupe Ayor a choisi de **regrouper ses entités opérationnelles** dans l'hexagone et de **renforcer sa production** sur ses sites **français** et **européens** (injection plastique en France, chimie et fonderie en Italie, menuiserie industrielle en Espagne).

L'**investissement massif** dans le développement de ses outils de fabrication dans l'hexagone traduit concrètement la volonté du groupe Ayor de **valoriser l'industrie en France** et **soutenir l'activité locale**.

Outre une **parfaite maîtrise de sa production** et une **réactivité unique**, cette proximité géographique permet à Ayor de s'impliquer activement dans une **démarche éco-responsable réduisant l'empreinte environnementale**.



Cette année, Ayor a investi 1,3 M€ sur le site de Rousset, dans notamment 8 machines 100% électriques pour une consommation d'énergie maîtrisée et optimisée.



## Une forte exigence en matière de normes et de qualité :

AYOR siège à 3 commissions du CSTB (Centre Scientifique et technique du Bâtiment) pour le sanitaire, le chauffage et la robinetterie. Cette implication permet au groupe Ayor de garantir le bon respect des normes et certifications en vigueur pour l'ensemble de ses produits.



# L'innovation collaborative responsable et reconnue

## Innover pour vous, avec vous !

La réussite du groupe Ayor réside dans sa volonté et sa capacité à orienter en permanence ses équipes de Recherche & Développement sur **l'anticipation des évolutions actuelles et des futurs besoins du marché.**

Pour concevoir les **solutions facilitantes, fiables et adaptées qui révolutionnent les usages**, quoi de mieux que de consulter directement les professionnels du secteur ?!



## AYOR, un industriel français à l'écoute de ses clients, de son marché...

Grâce à ses **7 marques spécialisées**, le groupe Ayor **conçoit, développe et fabrique en étroite collaboration avec une communauté d'installateurs des produits performants et facilitants, primés et reconnus par les professionnels** du secteur de la gestion de l'eau : groupe de sécurité SOMATHERM, modules de raccordement FIXOPLAC, douche connectée ELMER, système innovant de fixation de robinetterie murale et sur plage FIXOFAST, réglette tout entraxe ROLF pour fixation de robinetterie...

## ... et impliqué dans les enjeux environnementaux.

AYOR œuvre activement pour **un avenir industriel plus éco-responsable**. Ainsi, Ayor prévoit un investissement de plus de **20 millions d'euros sur 4 ans** dans l'industrialisation de son site de Rousset (13). Cette année, l'achat de 8 machines modernes, moins polluantes et moins énergivores, marque la première étape de cet engagement concret de mieux **maîtriser la qualité de ses produits** (injection plastique, assemblage et bobinage des cartouches filtrantes).



Les bonnes pratiques en faveur de la **sauvegarde de l'environnement** sont placées **au cœur des préoccupations quotidiennes** de l'activité du Groupe :

- **dans la conception de ses produits** (produits de traitement de l'eau pensés pour une capture plutôt qu'un relargage des polluants dans la nature ; développement de gammes de produits sans plomb et à la consommation optimisée),
- **dans la fabrication** (modernisation des process et des outils de production, réduction de l'empreinte carbone),
- **dans le packaging** (matière recyclable et issue de produits recyclés, encre biodégradable, tri sélectif, choix de partenaires locaux).

# Notre expertise à votre service

## Expertise & écoute à votre service

Au quotidien, le groupe Ayor se tient à vos côtés pour **vous simplifier la vie** et vous apporter toute son expertise.

Pour vous, **Ayor a développé plusieurs configurateurs** (douche personnalisable, plancher chauffant) permettant de faciliter le calibrage de votre projet. Pour vous assurer une parfaite découverte de tous nos produits, l'ensemble de **nos fiches techniques sont disponibles** sur notre site **www.ayor.fr**.

Pour une étude plus approfondie de votre projet de plancher chauffant, un **Bureau d'Etudes Technique** saura également vous apporter ses conseils pour orienter votre choix vers la solution la plus adaptée.

Bientôt en ligne, le futur « **Espace Prescripteurs** » viendra compléter les offres actuelles de services et vous permettra de mener un projet en collaborant avec la **communauté de Bureau d'Etudes, de Maîtrises d'Oeuvre, et d'installateurs** présents sur cette plateforme.

Nous mettons également à votre disposition notre **expertise merchandising** pour vous accompagner dans vos besoins de libre-service.

Nous vous garantissons une **forte réactivité dans les livraisons** dont les délais sont garantis en 72 heures grâce à notre **grande capacité de stockage** propre sur différents sites, et à notre choix de **transporteurs locaux performants**.



Notre **Service Commercial dédié** sera votre interlocuteur privilégié pour apporter réponse à toutes vos demandes adressées par **téléphone, mail, ou site internet**.



05.53.02.69.70



contact@ayor.fr



www.ayor.fr



## L'EXPERTISE FRANÇAISE DU TRAITEMENT DE L'EAU

### NOTRE MISSION

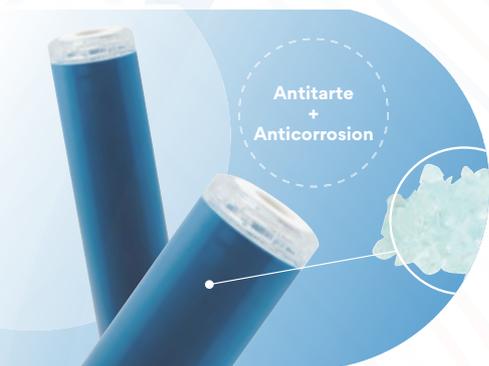
Fabricant français depuis 1970, **MERKUR** est un industriel pionnier au service de la **qualité de l'eau**. Pour **préserv**er nos **ressources naturelles** et profiter pleinement de leur bienfaits, Merkur développe au cœur de notre territoire, un **savoir-faire d'exception** au **service des hommes et de la nature**.



### NOS MÉTIERS

Au fil des décennies, Merkur a consolidé ses technologies, ses connaissances et ses compétences pour concevoir et **produire en France des innovations brevetées** au service des enjeux sanitaires et environnementaux, pour préserver cette ressource unique et précieuse qu'est **l'eau**.

- **Protéger** et **purifier** l'eau de consommation pour la rendre toujours plus saine
- **Éliminer les polluants** présents dans les eaux usées pour maîtriser l'impact environnemental
- **Réduire le tartre**, la corrosion sur les équipements et les canalisations pour ainsi favoriser leur durabilité et limiter les surconsommations d'énergie



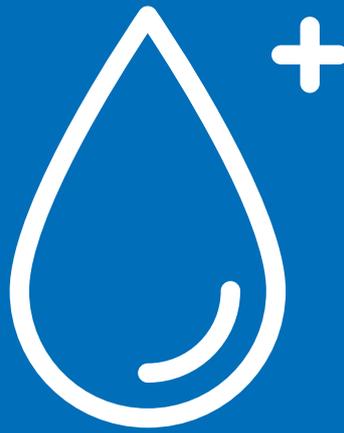
### NOTRE PROCESSUS DE FABRICATION

- Anti-tartres physiques, chimiques, magnétiques ou électroniques,
- Stérilisateurs UV, Adoucisseurs, Osmoseurs,
- Filtres à charbon activé, Cartouches à cristaux de Polyphosphates ou Silicophosphates, Bobines de polypropylène ou de fibres technologiques.
- Porte-filtre (bol, tête et écrou dépourvus de plomb).

Merkur fabrique l'ensemble de ses produits de traitement de l'eau dans une **démarche écoresponsable**, avec la plus grande traçabilité, injecte les composés en favorisant les matériaux recyclés, et bobine depuis toujours ses cartouches à la main pour assurer une **performance** et une **durabilité** exceptionnelle.

**Merkur est LA seule marque du traitement de l'eau 100% français qui vous garantit une haute qualité de fabrication totalement maîtrisée, pour chacun de ses produits !**





# TRAITEMENT DE L'EAU

Adoucisseur d'eau

page  
**8**

Anti-tartre

page  
**13**

Filtration

page  
**17**

Eau de boisson

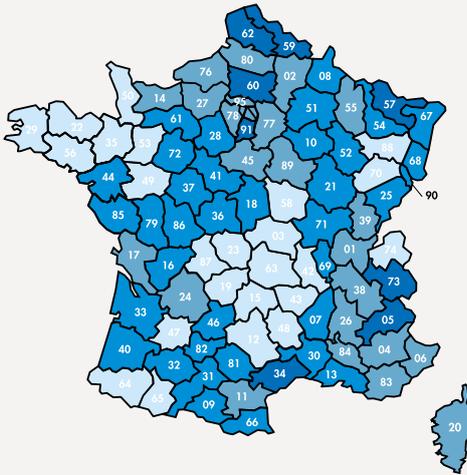
page  
**24**

Chauffage

page  
**31**

# Traitement de l'eau

## POURQUOI L'EAU EST-ELLE PLUS OU MOINS CALCAIRE ?



Ceci est lié à la nature géologique des sols que l'eau traverse. Ainsi la dureté de l'eau en France varie suivant les régions. Parfois, nous pouvons avoir une eau différemment chargée en calcaire dans la même commune si deux réseaux ou davantage distribuent l'eau.

Dureté faible	TH $\leq$ 15 °F	Adoucissement non indispensable
Dureté moyenne	15 f < TH $\leq$ 25 °F	Adoucissement souhaitable
Dureté forte	25 f < TH $\leq$ 35 °F	Adoucissement recommandé
Dureté très forte	TH > 35 °F	Adoucissement indispensable

Pour connaître la qualité de votre eau :  
<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>

## LES AVANTAGES D'UNE EAU ADOUCIE



Le calcaire est supprimé dans les tuyauteries et canalisations

Le débit d'eau est amélioré



Allongement de la durée de vie des équipements

Baisse de la consommation d'énergie

Baisse de l'utilisation de détergents



Rend la peau moins sèche et aide à résoudre les problèmes de peau

## PEUT-ON BOIRE DE L'EAU ADOUCIE ?



L'adoucissement de l'eau consiste à remplacer les ions magnésium et calcium, responsables du calcaire, par des ions sodium. Une eau ainsi adoucie est parfaitement potable.

L'adoucissement sur résines échangeuses d'ions fait partie des procédés reconnus par le ministère de la santé pour le traitement des eaux destinées à la consommation humaine. Même en l'absence de calcium dans l'eau de boisson, une alimentation équilibrée répond aux besoins en calcium de l'organisme.

Dès lors que l'eau adoucie est bue, le sodium qu'elle contient est absorbé par le corps, au même titre que le sodium provenant d'autres sources alimentaires (pain, charcuteries, fromages, sel de table ou de cuisine...).

# La gamme Adoucisseurs d'eau



Modèles	MERCURIUM			MERCURIUM 5G		
Capacités	10 litres	18 litres	22 litres	12 litres	20 litres	26 litres
<b>Références</b>	<b>105895</b>	<b>105896</b>	<b>105897</b>	<b>105845</b>	<b>105846</b>	<b>105847</b>
Nombre d'habitants dans le foyer	Moins de 3	De 4 à 6	De 4 à 6	Moins de 3	De 4 à 6	Plus de 6
Mode de régénération	Contre-courant	Contre-courant	Contre-courant	Contre-courant	Contre-courant	Contre-courant
Type de régénération	Volumétrique Electronique	Volumétrique Electronique	Volumétrique Electronique	Volumétrique Electronique	Volumétrique Electronique	Volumétrique Electronique
Saumurage variable	★	★	★	★	★	★
Chlorinateur automatique	★	★	★	★	★	★
Indicateur de manque de sel	★	★	★	★	★	★
Bac à sel sec	★	★	★	★	★	★
Pré-remplissage	★	★	★			
Débit max (ΔP-1 bar)	0,8 m³/h	2 m³/h	2 m³/h	1,1 m³/h	2 m³/h	2,6 m³/h
Eau consommée par régénération*	48 litres	97 litres	110 litres	59 litres	101 litres	128 litres
Sel consommé par régénération*	1,1 kg	2,3 kg	2,7 kg	1,4 kg	2,5 kg	3,3 kg
Sel consommé par an théorique *	66 kg	132 kg	156 kg	84 kg	150 kg	198 kg
Diamètre de raccordement	MM 20/27	MM 20/27	MM 20/27	MM 20/27	MM 20/27	MM 20/27
Pré-filtre	Filtre autonettoyant semi-automatique	Filtre autonettoyant semi-automatique	Filtre autonettoyant semi-automatique	Filtre MK + cartouche bobinée 25µm	Filtre MK + cartouche bobinée 25µm	Filtre MK + cartouche bobinée 25µm
Flexibles de raccordement	★	★	★	★	★	★
Tuyau d'évacuation	★	★	★	★	★	★
By-pass avec vis de mixing	★	★	★	★	★	★
Dimensions (PxLxH mm)	435 x 335 x 550	435 x 335 x 1060	435 x 335 x 1060	573 x 345 x 666	573 x 345 x 806	573 x 345 x 1085



Modèles	ECOMERK PRO		ECOSOL		ECOMERK PRO	MICRO 6S
Capacités	18 litres	22 litres	12 litres	15 litres	8 litres	6 litres
<b>Références</b>	<b>105877</b>	<b>105878</b>	<b>106458</b>	<b>106459</b>	<b>105880</b>	<b>105898</b>
Nombre d'habitants dans le foyer	De 4 à 6	De 4 à 6	De 3 à 4		Moins de 3	Moins de 3
Mode de régénération	Co-courant	Co-courant	Co-courant		Co-courant	Contre-courant
Type de régénération	Volumétrique Electronique	Volumétrique Electronique	Volumétrique Electronique		Volumétrique Electronique	Volumétrique Electronique
Saumurage variable						★
Chlorinateur automatique						★
Indicateur de manque de sel						★
Bac à sel sec						★
Pré-remplissage						★
Débit max (ΔP-1 bar)	2 m³/h	2 m³/h	6 m³/h		1 m³/h	0,6 m³/h
Eau consommée par régénération*	170 litres	190 litres	110 litres	120 litres	82 litres	30 litres
Sel consommé par régénération*	2,7 kg	2,9 kg	2,3 kg	2,4 kg	2,7 kg	1 kg
Sel consommé par an théorique *	162 kg	174 kg	138 kg	144 kg	162 kg	60 kg
Diamètre de raccordement	MM 26/34	MM 26/34	MM 26/34		MM 26/34	MM 20/27
Pré-filtre	Filtre MK + cartouche bobinée 25µm	Filtre MK + cartouche bobinée 25µm			Filtre MK + cartouche bobinée 25µm	Filtre auto-nettoyant semi-automatique
Flexibles de raccordement	★	★			★	★
Tuyau d'évacuation	★	★	★		★	★
By-pass avec vis de mixing	★	★	★		★	★
Dimensions (PxLxH mm)	510 x 315 x 1140	510 x 315 x 1140	520 x 320 x 1020		510 x 315 x 685	420 x 240 x 546

\* Données moyennes constatées. La consommation peut varier en fonction de la dureté et de l'utilisation quotidienne de l'eau.

## Adoucisseurs d'eau

## Pack adoucisseur Mercurium

**KIT D'INSTALLATION COMPLET INCLUS****MISE EN SERVICE INCLUSE**

Le Mercurium est le choix qui allie l'esthétique et la performance.  
Disponible en 10, 18 et 22 litres pour s'adapter à tous les foyers.

- Economique et écologique, il régénère automatiquement les résines en fonction du volume d'eau consommé.
- Grâce à sa vanne robuste et haute performance, il permet une réelle économie d'eau et de sel ainsi qu'un nettoyage des résines en profondeur.

**CARACTÉRISTIQUES :**

Débit maximum 2 m<sup>3</sup>/h.  
Pression de service de 2 à 8 bars.  
Température de 4°C à 43°C  
Perte de charge : 1 bar.  
Raccordement double mâle 20/27.  
Alimentation : 220-240V AC 50/60Hz  
Consommation en eau : 97 litres.  
Type de régénération : volumétrique électronique contre-courant.  
Bac à sel sec. Alarme de niveau de sel.  
Chlorinateur automatique pour la désinfection des résines.  
Ecran tactile.  
Fonction pré-remplissage.  
Saumurage proportionnel.

**ENTRETIEN :**

Vérifier régulièrement la dureté de l'eau au moyen du test TH.  
Ajouter régulièrement du sel régénérant pour adoucisseur.

RÉF.	VOLUME	HAUTEUR	LARGEUR	PROFONDEUR	COND	PCB
105895	10 LITRES	550 mm	335 mm	435 mm	B	1
105896	18 LITRES	1060 mm	335 mm	435 mm	B	1
105897	22 LITRES	1060 mm	335 mm	435 mm	B	1

## Pack adoucisseur Ecomerk Pro

**KIT D'INSTALLATION COMPLET INCLUS****MISE EN SERVICE INCLUSE**

L'Ecomerk Pro est disponible en 18 et 22 litres pour couvrir les besoins principaux du marché.

- Programmation simple.
- By-pass adoucisseur et kit d'installation inclus.
- Bac avec poignées renforcées pour faciliter la maintenance.
- Sauvegarde des paramètres en cas de coupure de courant.

**CARACTÉRISTIQUES :**

Débit maximum 2 m<sup>3</sup>/h.  
Pression de service de 2 à 7 bars.  
Température de 1°C à 42°C  
Perte de charge : 1 bar.  
Raccordement double mâle 26/34.  
Alimentation : 220-240V AC 50/60Hz.  
Consommation en eau : 170 litres.  
Type de régénération : volumétrique électronique contre-courant en fonction du volume traité.

**ENTRETIEN :**

Vérifier régulièrement la dureté de l'eau au moyen du test TH.  
Ajouter régulièrement du sel régénérant pour adoucisseur.

RÉF.	VOLUME	HAUTEUR	LARGEUR	PROFONDEUR	COND	PCB
105877	18 LITRES	1140 mm	315 mm	510 mm		
105878	22 LITRES	1140 mm	315 mm	510 mm		

## Accessoires pour adoucisseur d'eau

**Désinfectant adoucisseur RESIN NET**

RÉF.	CONTENANCE	COND	PCB
101258	1 LITRE	V	1

**Kit d'installation pour adoucisseur**

RÉF.	DIMENSION	COND	PCB
104670	20/27 - 26/34	B	1

**Kit test TH**

RÉF.	COND	PCB
101363	SG	1

# L'ADOUCCISSEUR MERCURION 5G

La solution idéale pour  
supprimer le calcaire  
de votre habitation !



## INNOVATION



### ECONOMIQUE

Consommation de sel et d'eau optimisée à chaque régénération.



### ECOLOGIQUE

Désinfection des résines par électrolyse au sel.



### SIMPLICITÉ

Programmation avec accès à la commande électronique intégrée dans le capot et réglage simplifié (entrée de l'heure et du TH uniquement).



### ENTRETIEN FACILE

Bac à sel sec et couvercle séparés.



**KIT D'INSTALLATION COMPLET INCLUS**

**MISE EN SERVICE INCLUSE**

### CARACTÉRISTIQUES :

Débit maximum 2m<sup>3</sup>/h.  
Pression de service de 1,4 à 8,3 bars.  
Température de 2°C à 48°C.  
Perte de charge : 1 bar.  
Raccordement double mâle 20/27.  
Consommation en eau : 92 litres.  
Type de régénération : volumétrique électronique contre-courant.  
Saumurage proportionnel.  
Bac à sel sec. Alarme de niveau de sel.  
Menu diagnostic pour aide à la maintenance.  
Chlorinateur automatique pour la désinfection des résines.

### ENTRETIEN :

Vérifier régulièrement la dureté de l'eau au moyen du test TH.  
Ajouter régulièrement du sel régénérant pour adoucisseur.

RÉF.	VOLUME	HAUTEUR	LARGEUR	PROFONDEUR	COND	PCB
105845	12 LITRES	660 mm	345 mm	573 mm	B	1
105846	20 LITRES	806 mm	345 mm	573 mm	B	1
105847	26 LITRES	1098 mm	345 mm	573 mm	B	1

## Adoucisseurs d'eau

## Mini adoucisseur Ecomerk Pro



## KIT D'INSTALLATION COMPLET INCLUS

## MISE EN SERVICE INCLUSE

La gamme MINI permet de proposer des adoucisseurs adaptés aux appartements ou aux foyers de 1 à 2 personnes.

- Programmation simple, installation rapide et facile.
- By-pass adoucisseur avec vis de mixing inclus.
- Compact et design élégant.

## CARACTÉRISTIQUES :

Débit maximum 1 m<sup>3</sup>/h.  
Pression de service de 2 à 7 bars.  
Température de 4°C à 42°C  
Perte de charge : 1 bar.  
Raccordement double mâle 26/34.  
Alimentation : 220-240V AC 50/60Hz.  
Consommation en eau : 82 litres.  
Type de régénération : volumétrique électronique co-courant.

## ENTRETIEN :

Vérifier régulièrement la dureté de l'eau au moyen du test TH.  
Ajouter régulièrement du sel régénérant pour adoucisseur.

RÉF.	VOLUME	HAUTEUR	LARGEUR	PROFONDEUR	COND	PCB
105880	8 LITRES	685 mm	315 mm	510 mm	B	1

## Pack adoucisseur Micro 6S



## KIT D'INSTALLATION COMPLET INCLUS

## MISE EN SERVICE INCLUSE

La gamme MINI permet de proposer des adoucisseurs adaptés aux appartements ou aux foyers de 1 à 2 personnes.

- Programmation simple, installation rapide et facile.
- By-pass adoucisseur avec vis de mixing inclus.
- Compact et design élégant.

## CARACTÉRISTIQUES :

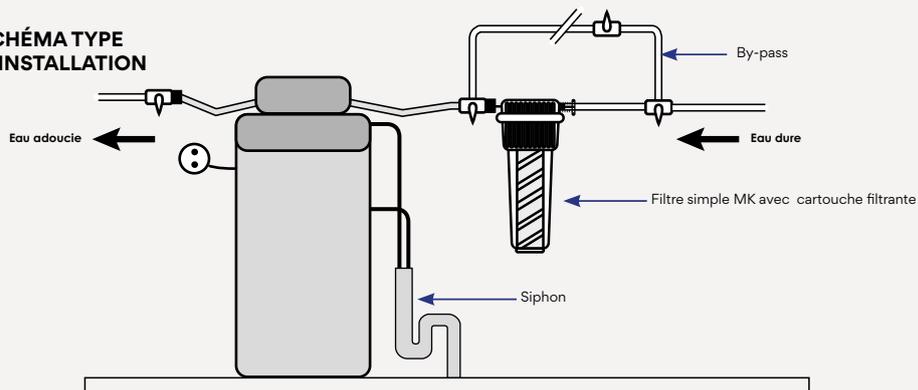
Débit maximum 1 m<sup>3</sup>/h.  
Pression de service de 2 à 7 bars.  
Température de 4°C à 42°C  
Perte de charge : 1 bar.  
Raccordement double mâle 26/34.  
Alimentation : 220-240V AC 50/60Hz.  
Consommation en eau : 82 litres.  
Type de régénération : volumétrique électronique co-courant.

## ENTRETIEN :

Vérifier régulièrement la dureté de l'eau au moyen du test TH.  
Ajouter régulièrement du sel régénérant pour adoucisseur.

RÉF.	VOLUME	HAUTEUR	LARGEUR	PROFONDEUR	COND	PCB
105898	6 LITRES	546 mm	240 mm	420 mm	B	1

## SCHÉMA TYPE D'INSTALLATION



# L'ADOUCCISSEUR ECOSOL

L'adoucisseur d'eau connecté à la nature !

NOUVEAU



## ECORESPONSABLE



### ECONOMIQUE

Solution haute performance et intelligente pour économiser plus de 4000 kg de CO<sup>2</sup> par an par foyer.



### ÉCOLOGIQUE

Fonctionne à l'énergie solaire.



### MISE EN SERVICE INCLUSE

L'ECOSOL est le choix de l'engagement durable pour un geste éco-responsable.  
L'adoucisseur fonctionne avec l'énergie solaire grâce à un panneau photovoltaïque.  
Une solution haute performance et intelligente pour économiser plus de 4000kg de CO<sub>2</sub> par an par foyer.  
Une eau douce, écologique et économique à volonté.

### CARACTÉRISTIQUES :

Débit maximum 6,12 m<sup>3</sup>/h.  
Pression de service de 2 à 8 bars.  
Température de 4°C à 43°C.  
Perte de charge : 1 bar.  
Raccordement double mâle 26/34.  
Alimentation : énergie solaire sur batterie rechargeable.  
Type de régénération : volumétrique électronique co-courant  
Ecran tactile.  
Fonction pré-remplissage.

### ENTRETIEN :

Vérifier régulièrement la dureté de l'eau au moyen du test TH Merkur.  
Ajouter régulièrement du sel pour adoucisseur et la solution resin'net pour le nettoyage de la résine.

RÉF.	VOLUME	COND	PCB
106458	12 LITRES	B	1
106459	15 LITRES	B	1

# ADOUCCISSEUR COLLECTIVITÉ

SIMPLEX 1", 1"1/2 ET 2"  
DE 50L À 500L



DUPLEX 1" ET 1"1/2  
DE 50L À 500L DE RÉSINES



## OFFRE COLLECTIVITÉS

- LARGE GAMME DE 50L À 500L
- VANNE DISPONIBLE EN 1", 1"1/2 ET 2"
- LUTTE CONTRE L'ENTARTRAGE DES INSTALLATIONS SANITAIRES, CHAUFFAGE, CLIMATISATION
- ASSURE LA PÉRENNITÉ DES INSTALLATIONS
- BOUTEILLE DE RÉSINE COMPOSITE 100% ANTICORROSION
- RÉSINE À HAUT RENDEMENT AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ

### ADOUCCISSEUR BI-BLOC COMPOSÉ :

- d'un bac à sel en plastique anti-choc alimentaire avec un couvercle et un plancher anti-colmatage, avec un puits à saumure équipé d'un flotteur double sécurité et Air Check et avec le tubing de saumuration pour raccorder la vanne à saumure à la vanne de commande.
- d'un réservoir composite en fibre de verre, 100% anti-corrosion, avec tube distributeur central et sa crépine inférieure.
- de résines à échange d'ions de qualité alimentaire.
- d'une vanne volumétrique électronique pour davantage de fiabilité et d'efficacité avec des régénérations déclenchées sur la base du volume d'eau consommé.

DEVIS SUR DEMANDE  
À CONTACT.MERKUR@AYOR.FR

## Traitement anti-tartre

### Kit duplex Aquaphos Easy



#### DOUBLE BREVET

#### INSTALLATION RAPIDE

#### BY-PASS INCLUS

- Protège des impuretés contenues dans l'eau avec un premier filtre à 25 $\mu$ .
- Empêche les dépôts de tartre en séquestrant les sels.
- Limite la corrosion par le dépôt d'un film protecteur sur les canalisations
- Anti-tartre et anti-corrosion longue durée.
- Haute performance.
- Dosage proportionnel.
- Facilité d'installation et de maintenance.
- Positionnement facilité par contre-écrous de serrage.
- Anti-fuites par joints toriques intégrés.

#### CARACTÉRISTIQUES :

Résistance garantie jusqu'à 8 bars.  
Pression de service 3 bars.  
Débit maximum 1,5 m<sup>3</sup>/h.  
Perte de charge maxi. 0,5 bar.  
Raccordement double femelle 20/27.  
Limite de dureté 35°F.  
Livré avec by-pass et tube cuivre installés en 2 minutes, ensemble intégrant cartouche filtrante 25 $\mu$  (12 mois), une cartouche silicophosphates 24 mois, une clé de desserrage et une équerre de fixation.

#### ENTRETIEN :

Nettoyage des bols à chaque remplacement des cartouches.  
Changement de la cartouche filtrante 25 $\mu$  tous les 12 mois et de la cartouche silicophosphates tous les 24 mois.  
Utilisation de la clé fournie pour le desserrage uniquement.

RÉF.	DIMENSION	COND	PCB
104554	H 380 X L 450 X P 125 MM	B	1
<b>CONSOMMABLE</b>			
103934	Kit silicophosphates 24 mois	EG	1

### Kit duplex Aquaphos MK



#### PROTÈGE DES IMPURETÉS

contenues dans l'eau avec un premier filtre à 25 $\mu$ .

#### EMPÊCHE LES DÉPÔTS DE TARTRE

en séquestrant les sels

#### CARACTÉRISTIQUES :

Débit maximum 1,5 m<sup>3</sup>/h.  
Pression de service 3 bars.  
Pression maximum 8 bars.  
Perte de charge maxi. 0,5 bar.  
Limite de dureté : 35°F.  
Raccordement laiton double femelle 20/27.  
Livré avec équerre de fixation, clé de desserrage, cartouche filtrante 25 $\mu$  et cartouche polyphosphates.

#### ENTRETIEN :

Pour faciliter l'entretien du filtre sans interrompre la circulation de l'eau, la mise en place d'un by-pass est conseillée.  
Nettoyage des bols à chaque remplacement des cartouches.  
Pour une ouverture facilitée des filtres, dévisser la vis de dépression.  
Changement des cartouches selon les fréquences recommandées.

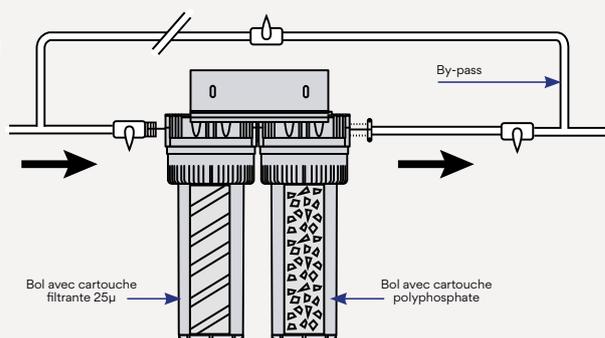
RÉF.	DIMENSION	COND	PCB
101170	H410 X L480 mm	B	1

#### LES PRODUITS CONSOMMABLES

Les cartouches filtrantes  
Toute notre offre en page 22



#### SCHÉMA TYPE D'INSTALLATION



## Traitement anti-tartre

## Concept MAG 2/1

**CARTER ANTI UV****PURGEUR DE NETTOYAGE EN PLACE INTÉGRÉ****MAG 2/1 :**

- Empêche les dépôts de tartre en transformant physiquement les sels qui restent finalement en suspension dans l'eau.
- Ne modifie pas la composition chimique de l'eau.

**AQUANET 3 :**

- Protège des impuretés contenues dans l'eau, supérieures à 50 µ.
- Évite la saturation de la cartouche filtrante par son système auto-nettoyant : permet de réelles économies sur le changement de

consommables.

- Évite les retours d'eau de chauffage (ou autre) dans le réseau grâce à son clapet anti-retour.
- Empêche les proliférations bactériennes par ses bols teintés traités anti-UV.
- Livré avec cartouche filtrante lavable 50µ.
- Kit livré avec vanne mâle femelle 20/27 et mamelon double femelle 20/27.

**ENTRETIEN :**

Accessibilité et facilité d'entretien par la présence d'un bouchon de vidange à la base du filtre permettant l'évacuation des impuretés stockées. Changement périodique de la cartouche contenue dans le filtre (maxi. tous les ans). Utiliser exclusivement du ruban téflon lors du raccordement.

RÉF.	COND	PCB
101219	B	1
<b>CONSOMMABLE</b>		
101253	cartouche lavable filtration à 50 µ	EG 1

## Kit duplex Aquaphos MK

**PAS D'ENTRETIEN NI DE CONSOMMABLE**

- Empêche les dépôts de tartre en transformant physiquement les sels qui restent finalement en suspension dans l'eau.
- Ne modifie pas la composition chimique de l'eau.
- Se branche directement sur le réseau avec entrée et sortie à droite ou à gauche.

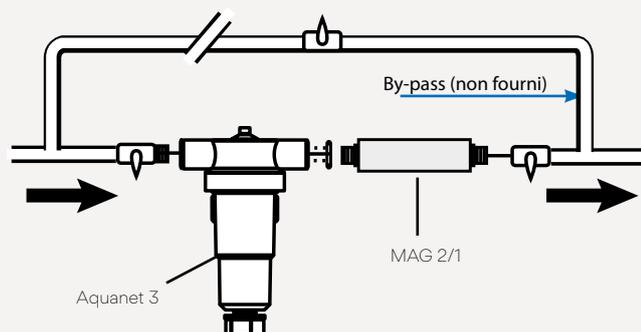
**CARACTÉRISTIQUES :**

Débit maximum 2 m<sup>3</sup>/h.  
Pression maximum 16 bars.  
Température maximum +80°C.  
Limite de dureté : 35°f.  
Puissance magnétique 12 600 Gauss.  
Raccordement double mâle 20/27.

**ENTRETIEN :**

Ajouter en amont un filtre pour supprimer les impuretés afin d'assurer une efficacité maximale de l'appareil et évité les retours d'eau.

RÉF.	DMENSION	COND	PCB
101214	H172 X L52 mm	B	1

**SCHÉMA TYPE D'INSTALLATION**

# KIT DUPLEX EZ CONNECT

NOUVEAU



## ECORESPONSABLE



### SIMPLICITÉ

Système innovant d'équerre de fixation clipsable : maintenance et installation rapides.



### ROBUSTE

Inserts et raccords en matériau de synthèse



### ÉCOLOGIQUE

Tête et raccords sans plomb.



CONNECT haute pression EZ 120 avec système clipsable. Ø 9x3/4.

ent des  
usage uniquement.



TRAITEMENT  
DE L'EAU

RÉF.  
106379

COND PCB  
B 1

## Traitement anti-tartre



## Mini filtre anticalcaire pour chauffe-eau



## PROTÈGE BALLONS ET CHAUDIÈRES MURALES

## LIMITE LES DÉPENSES D'ÉNERGIE ET D'ENTRETIEN

- Permet de protéger la chaudière murale et les ballons d'eau chaude des méfaits du tartre.
- Permet une économie d'énergie et une protection des appareils.
- Tête à double sortie : montage droit ou équerre.
- Taille réduite pour un faible encombrement.
- Protection anti tartre avec des cristaux de polyphosphate ou double action anti tartre / anti corrosion avec des cristaux de silicophosphate.

## CARACTÉRISTIQUES :

Débit maximum 110L/min.  
Pression de service 4 bars.  
Température maximum 55°C.  
Raccordement double femelle 20/27.  
Volume d'eau traité : 70 m<sup>3</sup>.  
Capacité de cristaux : 250 gr.

## ENTRETIEN :

Nettoyage des bols à chaque changement de cristaux au minimum une fois par an ou tous les 70 m<sup>3</sup> d'eau traitée.

RÉF.	MINI FILTRE	DIMENSION	COND.	PCB
105957	Chauffe-eau 2	H184 X Ø100 MM	B	1
105958	Double action	H184 X Ø100 MM	B	1
<b>CONSOMMABLE - RECHARGE</b>				
104546	De polyphosphate 500 gr		B	1
105526	De silicophosphates 500 gr		B	1

## Antitartre électrique Clarionic



## LA SOLUTION ECOLOGIQUE POUR TRAITER LE CALCAIRE

- Empêche les dépôts de tartre, en micro-cristallisant les sels, qui restent en suspension dans l'eau.
- Ne modifie pas la composition chimique de l'eau.

## ENTRETIEN :

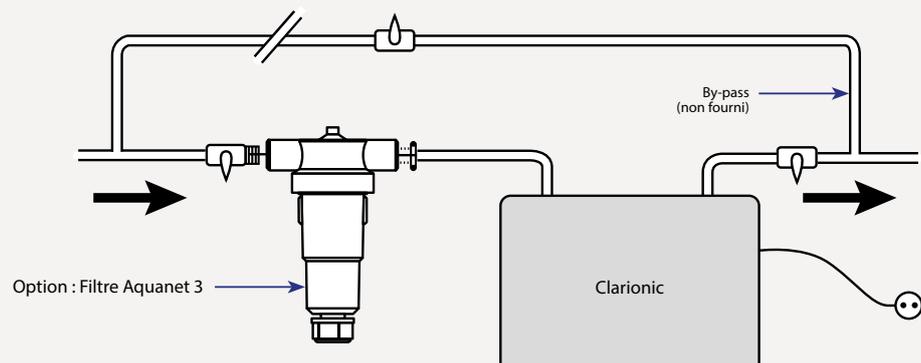
APour faciliter l'entretien, sans interrompre la circulation de l'eau, la mise en place d'un by-pass est conseillée (réf. 101175).  
Ajouter en amont un filtre type Aquanet 3 ou filtre MK (+ cartouche 101238 ou 101240 (longue durée) pour supprimer les impuretés et assurer une efficacité maximum de l'appareil.

## CARACTÉRISTIQUES :

Débit max : 3 m<sup>3</sup>/h.  
Pression de service : 4 bars  
Température max : 40°C.  
Diamètre de raccordement : MM20/27.  
Alimentation électrique : 230 V.  
Limite de dureté : 35 °f.

RÉF.	DIMENSION	COND.	PCB
101171	H335 X L280 X P115 MM	B	1
<b>CONSOMMABLE</b>			
101283	Anode antitartre électronique avec joint	V	1

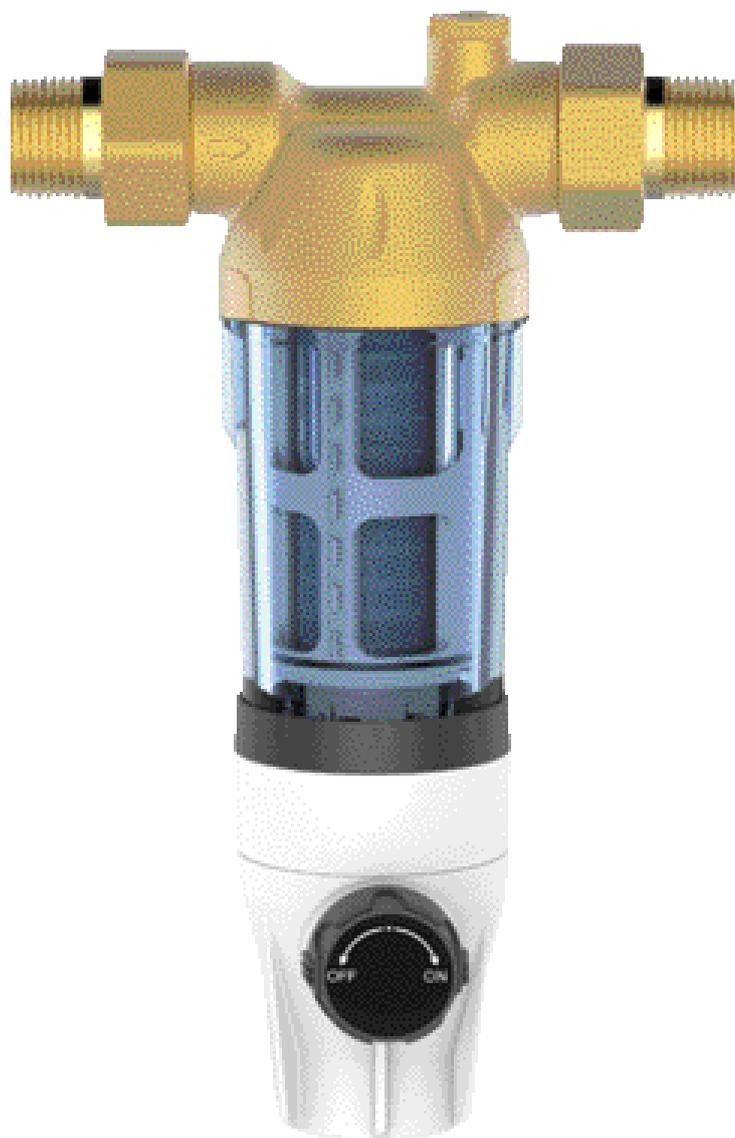
## SCHÉMA TYPE D'INSTALLATION



# FILTRE AUTO-NETTOYANT

Pour une filtration  
efficace et hygiènique !

NOUVEAU



## INNOVATION



### ECONOMIQUE

Sans consommable,  
filtre auto-nettoyant.



### SANS CONSOMMABLE

Maintenance facilitée grâce à son  
bol transparent et son système  
de nettoyage par purge.



TRAITEMENT  
DE L'EAU

de haute qualité en laiton, protège le réseau des impuretés  
permet un filtrage en profondeur des particules telles que  
rouille, le limon, l'argile et les grains de sable.

#### CARACTÉRISTIQUES :

Filtration à 40 µm.  
Pression de service 3 bars.  
Débit 3 m<sup>3</sup>/h.  
Température ambiante +5°C à 40°C.  
Raccordement double femelle 20/27.

#### ENTRETIEN :

Opération simple en inversant manuellement le bouton, vous  
effectuez un contre-lavage et vidange de toutes les  
impuretés.

RÉF.	DIMENSION	COND	PCB
106370	H342 x L170 x P119	B	1

## Filtration

## Système auto-nettoyant et anti-corrosion Europhos



## SYSTÈME AUTO-NETTOYANT

## ELIMINE TOUTES LES MATIÈRES ORGANIQUES ET LES IMPURETÉS

## EMPÊCHE LES DÉPÔTS DE TARTRE

## PROTÈGE DE LA CORROSION

les installations et équipements

- Evite les retours d'eau de chauffage (ou autre dans le réseau grâce à son clapet anti-retour.
- Conserve à l'eau les oligo-éléments nécessaires à la santé.

## CARACTÉRISTIQUES :

Débit maximum 2,5 m<sup>3</sup>/h.  
Pression de service 4 bars.  
Pression maximum 10 bars.  
Perte de charge max. 0,5 bar.  
Limite de dureté : 35°f.  
Raccordement double mâle 20/27.

## ENTRETIEN :

Pour faciliter l'entretien du filtre, sans interrompre la circulation de l'eau, la mise en place est conseillée.

RÉF.	DIMENSIONS	COND	PCB
101173	H220 X L210 mm	B	1

## Filtre auto-nettoyant Aquanet 3



## SYSTÈME AUTO-NETTOYANT

- Elimine les impuretés contenues dans l'eau, supérieures à 50 microns.
- Livré avec cartouche filtrante lavable 50µ.
- Bol en matériau anti-UV, pour éviter ne éventuelle prolifération bactérienne.
- Système anticalcaire proportionnel afin de limiter la concentration de polyphosphates dans l'eau de consommation.

## CARACTÉRISTIQUES :

Débit maximum 2,5 m<sup>3</sup>/h.  
Pression de service 4 bars.  
Pression maximum 12 bars.

Température maxi. +40°C.  
Encombrement 210 x 105 mm.  
Raccordement double mâle 20/27.  
Perte de charge maxi. 0,3 bar.

## ENTRETIEN :

Accessibilité et facilité d'entretien par la présence d'un bouchon de vidange à la base du filtre permettant l'évacuation des impuretés stockées. Changement périodique de la cartouche contenue dans le filtre (maxi. tous les ans). Utiliser exclusivement du ruban téflon lors du raccordement.

RÉF.	DIMENSION	COND.	PCB
101183	H210 X L105 MM	B	1
<b>CONSOMMABLE</b>			
101253	cartouche lavable - filtration à 50µ	EG	1

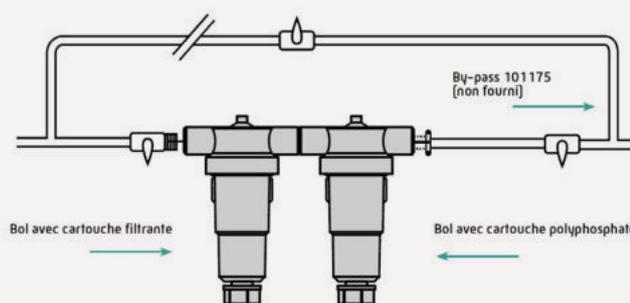
## LES PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

## Les by-pass

Toute notre offre en page 21



## SCHÉMA TYPE D'INSTALLATION



## Filtration

## Filtre simple nu MK Pro2

**BOUTON DE DÉCOMPRESSION  
SYSTÈME PULL**

Avec les cartouches adéquates, le filtre MK PRO 2 assure la protection idéale de votre installation.

- Peut être monté en duplex.
- Compatible avec la plupart des cartouches existantes sur le marché.
- Tête compatible avec toutes les équerres du marché.
- Vis de décompression en laiton.
- Clé de décompression et équerre de fixation incluses.

**CARACTÉRISTIQUES :**

Débit maximum 1.5 m<sup>3</sup>/h.  
Pression de service 3,5 bars.  
Pression maximum 10 bars.  
Température maxi. +50°C.  
Raccordement laiton double femelle 20/27.

**ENTRETIEN :**

Nettoyage du bol à chaque changement de cartouche.  
Changement périodique de la cartouche contenue dans le filtre (maxi. 6 mois ou un an).  
Utiliser exclusivement du ruban téflon lors du raccordement.

RÉF.	DIMENSIONS	COND	PCB
105452	H300 X L120 mm	B	1

## Filtre simple nu 9"3/4



- Filtre simple grande capacité permettant différents traitements de l'eau à l'aide de cartouches standard.
- Installé sous un évier ou en entrée d'installation, il permet (en fonction de la cartouche filtrante choisie) :
  - une filtration progressive et en profondeur des sédiments contenus dans l'eau.
  - de retirer le goût et l'odeur de l'eau.
  - de protéger les installations contre la formation de tartre et/ou de la corrosion.

**CARACTÉRISTIQUES :**

Débit maximum 3 m<sup>3</sup>/h.  
Pression de service 4 bars.  
Pression maximum 8 bars.  
Température maxi. +55°C.  
Raccordement inserts laiton femelle 20/27.  
Livré avec équerre de fixation et clé de décompression.

**ENTRETIEN :**

Nettoyage du bol à chaque changement de cartouche.  
Changement périodique de la cartouche contenue dans le filtre (maxi. 6 mois ou un an).  
Utiliser exclusivement du ruban téflon lors du raccordement.

RÉF.	COND	PCB
104749	B	1

## Filtre simple nu MK



- Permet une élimination des impuretés pour une eau du robinet douce et agréable.
- Empêche les proliférations bactériennes par son bol légèrement teinté.
- Compatible avec la plupart des cartouches existantes sur le marché.

**CARACTÉRISTIQUES :**

Débit maximum 1.5 m<sup>3</sup>/h.  
Pression de service 3 bars.  
Pression maximum 8 bars.  
Température maxi. +45°C.  
Encombrement 300 x 120 mm.  
Raccordement double femelle 20/27.  
Livré avec équerre de fixation et clé de décompression.

RÉF.	COND	PCB
101176	B	1

**ENTRETIEN :**

Nettoyage du bol à chaque changement de cartouche.  
Changement périodique de la cartouche contenue dans le filtre (maxi. 6 mois ou un an).  
Utiliser exclusivement du ruban téflon lors du raccordement.



Clé de décompression

RÉF.	COND	PCB
101303	V	1

## Filtration

## Filtre domestique Purofiltr



## AIDE LES PROS À MIEUX MAÎTRISER LA QUALITÉ DE L'EAU

- Vanne de purge intégrée pour une maintenance rapide et facilitée.
- Connexions en PP chargé de 3/4" à 1"1/2 (4 références au choix).

## CARACTÉRISTIQUES :

Débit maximum : 2.5m<sup>3</sup>/h pour le fi ltre 3/4".  
Pression de service : 3 bars.

Perte de charge 0,2 bar au débit maximum (filtre neuf).

Filtration lavable 50 microns (incluse).

Livré avec un manomètre, une vanne de purge, clé de décompression, équerre de fixation.

Adapté aux eaux chargées en particules.

## MISE EN OEUVRE :

En protection des canalisation

RÉF.	DIMENSIONS	COND	PCB
101178	20/27	B	1
101179	26/34	B	1
101180	33/42	B	1
101181	40/49	B	1

## CONSOMMABLE

103546	Tamis filtrant 50µ pour filtre 20/27 - 26/34	EG	1
104064	Tamis filtrant 50µ pour filtre 33/42 - 40/49	EG	1

## Filtre Purofiltr XL



## AIDE LES PROS À MIEUX MAÎTRISER LA QUALITÉ DE L'EAU

- Tête chargée polycarbonate pour augmenter la résistance au même niveau qu'une tête laiton.
- Connexions en PP chargé de 2" à 3" (3 raccords livrés).

## CARACTÉRISTIQUES :

Débit maximum : 300 l/min pour 2".  
Pression de service : 6 bars - PN 10.  
Perte de charge 0,2 bar au débit maximum (filtre neuf).

Filtration lavable 50 microns incluse.

Livré avec deux manomètres, une vanne de purge, clé de décompression.

Équerre de fixation non incluse.

Adapté aux eaux chargées en particules.

## MISE EN OEUVRE :

En protection d'équipements de l'installation.  
Détendeur amont conseillé.

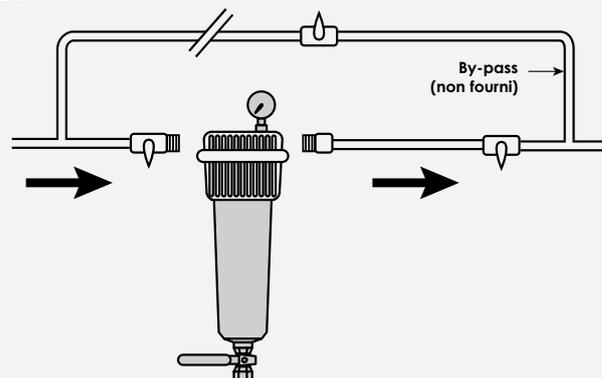
RÉF.	DIMENSIONS	COND	PCB
105410	50/60	B	1
105413	66/76	B	1
105414	80/90	B	1

## CONSOMMABLE

101225	Tamis filtrant 50µ	EG	1
101226	Tamis filtrant 100µ	EG	1

Dim.	Hauteur	Largeur
20/27	535 mm	122 mm
26/34	535 mm	122 mm
33/42	535 mm	122 mm
40/49	535 mm	122 mm
50/60	730 mm	300 mm
66/76	730 mm	300 mm
80/90	730 mm	236 mm

## SCHÉMA TYPE D'INSTALLATION



## By-Pass

## By-pass tube cuivre

**By-pass EZ120 tube cuivre**

Protégé par un brevet, le by-pass EZ 120 s'installe en 2 minutes.  
Clapet anti-retour intégré pour empêcher tout retour d'eau, conformément à la réglementation.  
Simple d'emploi : une seule vanne pour passer du mode «service» au mode «by-pass».  
Pression de service 3 bars.  
Pression maximum 12 bars.  
Température de l'eau de +5°C à +55°C.  
Raccordement double femelle 20/27.

RÉF.	COND	PCB
104538	SG	1



NOUVEAU

**By-pass EZ120 simplex tube cuivre**

Clapet anti-retour intégré pour empêcher tout retour d'eau, conformément à la réglementation.  
Simple d'emploi : une seule vanne pour passer du mode «service» au mode «by-pass».  
Pression de service 3 bars.  
Pression maximum 12 bars.  
Température de l'eau de +5°C à +55°C.  
Raccordement double mâle 20/27.

RÉF.	COND	PCB
105874	SG	1



NOUVEAU

**By-pass EZ120 pour filtre EZ Connect**

Système complet unique et breveté compatible pour filtre EZ CONNECT.  
Simple d'emploi : une seule vanne pour passer du mode «service» au mode «by-pass».  
Clapet anti-retour intégré.  
Pression de service 3 bars.  
Pression maximum 12 bars.  
Température de l'eau de +5°C à +55°C.  
Raccordement double femelle 20/27.

RÉF.	COND	PCB
106321	SG	1

## By-pass avec flexible

**By-pass EZ120 avec flexible**

Clapet anti-retour intégré pour empêcher tout retour d'eau, conformément à la réglementation.  
Simple d'emploi : une seule vanne pour passer du mode «service» au mode «by-pass».  
Pression de service 3 bars.  
Pression maximum 12 bars.  
Température de l'eau de +5°C à +55°C.  
Raccordement double mâle 20/27.

RÉF.	COND	PCB
104539	SG	1

**By-pass standard avec flexible**

Pression de service 3 bars.  
Pression maximum 12 bars.  
Température de l'eau de +5°C à +55°C.  
Raccordement double femelle 20/27.

RÉF.	COND	PCB
101175	SG	1

## Les cartouches filtrantes



MODÈLES AQUAFILTR	CARTOUCHE FILTRANTE EXTRUDÉE 62 MM	CARTOUCHE EN NYLON LAVABLE	CARTOUCHE FILTRANTE BOBINÉE	
DESCRIPTION	Leur densité graduée de l'extérieur vers l'intérieur améliore l'efficacité de la filtration et leur confère une grande rétention des impuretés.	Réservé au seuil de filtration élevé, cette cartouche filtrante est la première dans une installation de récupération d'eau de pluie, de forage ou de pompage.	Forte rigidité due au manchon intérieur. Grande capacité de rétention. Faible relargage des impuretés à saturation. Autorise de fortes charges polluantes	
DIMENSIONS	9"3/4	9"3/4	9"3/4	
DURÉE DE VIE	3 à 6 mois	6 à 12 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois
FILTRATION	60µ	<b>103858</b> (EG-1)	<b>101238</b> (EG-1)	<b>101240</b> (EG-1)
	20µ	<b>104189</b> (SG-1)	<b>101238</b> (EG-1)	<b>101240</b> (EG-1)
	LOT de 3 cartouches 25µ	<b>104193</b> (EG-1)	<b>101239</b> (EG-1)	
	5µ	<b>101233</b> (EG-1)	<b>101241</b> (EG-1)	<b>103938</b> (EG-1)
	1µ	<b>101231</b> (EG-1)		
COMPATIBILITÉ	Filtre PET	Filtre PET	Filtre PET	Filtre PET
	Filtre MK et MK PRO 2	Filtre MK et MK PRO 2	Filtre MK et MK PRO 2	Filtre MK et MK PRO 2
GAMME	Filtre EZ Connect	Filtre EZ Connect	Filtre EZ Connect	Filtre EZ Connect
	ÉCONOMIQUE	PREMIUM	ÉCONOMIQUE	PREMIUM

MODÈLES AQUADRINK	CARTOUCHE CARBON BLOCK 2 EN 1	CARTOUCHE CHARBON ACTIF	CARTOUCHE CHARBON ACTIF 2 EN 1	CARTOUCHE CHARBON ACTIF 3 EN 1
DESCRIPTIONS	De part son action de réduction du chlore présent dans l'eau et qui lui confère le plus souvent mauvais goût et odeur, le charbon actif permet de retrouver une eau agréable à boire.	De part son action de réduction du chlore présent dans l'eau et qui lui confère le plus souvent mauvais goût et odeur, le charbon actif permet de retrouver une eau agréable à boire.	Filtre multi-fonctions : - élimine les polluants de taille supérieure à 25µ et les résidus de pesticides - élimine le chlore, le goût et les odeurs en préservant les sels minéraux.	Filtre multi-fonctions : - élimine les micros-polluants de taille supérieure à 0,50µ - élimine le chlore, le goût et les odeurs en préservant les sels minéraux. - anti-bactériens et élimine les résidus de pesticides grâce à un traitement ions Argent.
USAGE IDÉAL	Protection centralisée de la maison	Eau de boisson économique	Protection centralisée de la maison	Eau de boisson performance
LONGUEUR	9"3/4	9"3/4	9"3/4	9"3/4
DURÉE DE VIE RECOMMANDÉE	6 à 12 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois	6 à 12 mois
RÉFÉRENCES	<b>103933</b> (EG-1)	<b>101229</b> (EG-1)	<b>101235</b> (EG-1)	<b>103932</b> (EG-1)
COMPATIBILITÉ	Filtre MK et MK PRO 2	Filtre MK et MK PRO 2	Filtre MK et MK PRO 2	Filtre MK et MK PRO 2
	Filtre EZ Connect	Filtre EZ Connect	Filtre EZ Connect	Filtre EZ Connect
GAMME	ÉCONOMIQUE	ÉCONOMIQUE	PREMIUM	PREMIUM

MODÈLES AQUAPHOS	CARTOUCHE POLYPHOSPHATE	CARTOUCHE SILICOPHOSPHATE	CARTOUCHE SILICOPHOSPHATE À DOSAGE PROPORTIONNEL	KIT 2 ANS PROTECTION 25µ ET CARTOUCHE SILICOPHOSPHATE À DOSAGE PROPORTIONNEL
DESCRIPTIONS	Empêche les dépôts de tartre sur les installations	Empêche les dépôts de tartre sur les installations et prévient de la corrosion.	Empêche les dépôts de tartre sur les installations, prévient de la corrosion. Diffusion maîtrisée des principes actifs	Composé de deux cartouches 25µ et d'une cartouche antitartre silicophosphate à dosage proportionnel, cet ensemble permet d'assurer le bon fonctionnement de l'ensemble duplex Aquaphos Easy+ pendant 2 ans
DURÉE DE VIE	12 mois	12 mois	24 mois	24 mois
RÉFÉRENCES	<b>101234</b> (EG-1)	<b>103930</b> (EG-1)	<b>103931</b> (EG-1)	<b>103934</b> (EG-1)
COMPATIBILITÉ	Filtre MK et MK PRO 2	Filtre MK et MK PRO 2	Filtre MK et MK PRO 2	Filtre MK et MK PRO 2
	Filtre EZ Connect	Filtre EZ Connect	Filtre EZ Connect	Filtre EZ Connect
GAMME	ÉCONOMIQUE	ÉCONOMIQUE	PREMIUM	PREMIUM

# CARTOUCHES METALICAPT

La solution idéale pour purifier l'eau de boisson.



GLYPHOLYA

METALYA

## ECORESPONSABLE



### ECONOMIE D'ARGENT

Cartouche intelligente qui change de couleur, ce qui indique que vous devez la remplacer.



### PROTECTION SANTÉ

Élimination, même à forte concentration, de tous les métaux lourds ou des pesticides contenus dans l'eau.



### RESPECT DE LA PLANÈTE

Pas de relargage des polluants dans la Nature.



Bobine composée de la fibre Metalicapt brevetée et éprouvée en milieux industriels.

Débit (à 2 bars): 750 l / h.

Pression maximale: 8 bars.

Dimension: 68 mm.

Longueur: 9 3/4.

Durée de vie de la cartouche: 3 à 6 mois.

Compatible avec tous les boîtiers de filtres Merkur standards.

Consommable : Régénérateur pour cartouche METALICAPT MERKUR Réf. 106033

### CARTOUCHE METALYA :

élimine les résidus de métaux lourds présents dans l'eau (Cuivre, nickel, zinc, cadmium, cobalt, strontium, plomb, magnésium, chrome et fer).

### CARTOUCHE GLYPHOLYA :

élimine les résidus de nitrates et de pesticides tels que le glyphosate présents dans l'eau du robinet

### KITS CARTOUCHE DUPLEX :

Kit composé d'une cartouche Métalya ou Glypholya et d'une cartouche bobinée pour filtration des impuretés supérieures à 20µ.

RÉF.	DESCRIPTION	COND	PCB
106097	Cartouche METALYA	B	1
106096	Cartouche GLYPHOLYA	B	1
106098	Kit cartouche METALYA	B	1
106099	Kit cartouche GLYPHOLYA	B	1



TRAITEMENT DE L'EAU

## Eau de boisson

## Purificateur filtre double EB



- Double action : supprime les goûts, odeurs et les particules présentes dans l'eau
- Economique et Écologique : fini l'eau en bouteille!
- 2 fois plus de débit : 4 litres / minute
- Facile : installation et maintenance rapide
- Filtrer les impuretés
- Piéger les résidus de pesticides
- Éliminer les micro-polluants
- Traiter le goût et l'odeur en préservant les sels minéraux
- Anti-bactéries grâce à un traitement ions Argent

- Livré complet, prêt à installer avec :
  - une cartouche filtrante 3 en 1.
  - une cartouche bobinée 5µ.
  - un robinet chromé.
  - raccords, vis et clé de desserrage.

**CARACTÉRISTIQUES :**

Pression max : 6 bars.  
 Pression de service : 3 bar.  
 Débit max : 750 L/h.  
 Perte de charge : 0,5 bar.  
 Raccordement FF 20/27.  
 Température max : 30°C.  
 Compatible cartouche 9"3/4.

RÉF.	COND	PCB
105392	B	1

**Cartouche bobinée 68 mm 5µ**

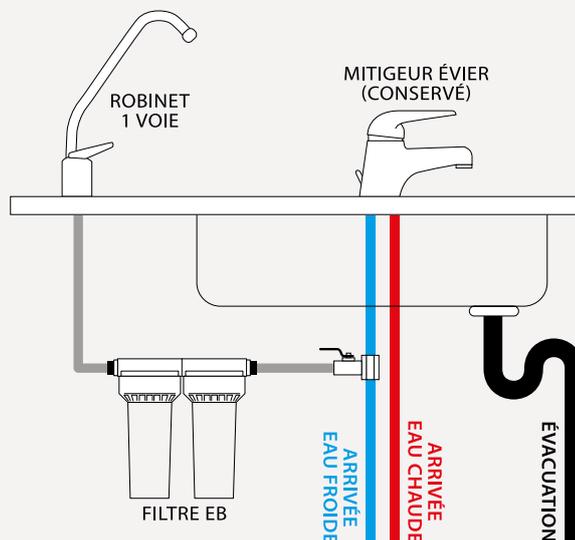
Forte rigidité due au manchon intérieur.  
 Grande capacité de rétention.

RÉF.	COND	PCB
103938	EG	1

**Cartouche charbon actif 3 en 1 anti-bactéries**

Élimine les micro-polluants de taille supérieure à 0,50µ et les résidus de pesticides  
 Élimine le chlore, le goût et les odeurs en préservant les sels minéraux.  
 Anti-bactéries et anti-pesticides grâce à un traitement ions Argent.

RÉF.	COND	PCB
103932	EG	1

**SCHÉMA TYPE D'INSTALLATION**

# FILTRE EZ CONNECT

La solution idéale contre les impuretés, le mauvais goût et les odeurs indésirables dans l'eau.

## ECORESPONSABLE



### SIMPLE

Système innovant clipsable :  
maintenance et installation rapide.



### PRATIQUE

S'adapte à toutes les configurations grâce aux jeux de raccords inclus (15/21, 20/27 et 26/34)



### ECOLOGIQUE

Tête et raccords sans plomb.



TRAITEMENT  
DE L'EAU

Décompression aisée : par valve de dépressurisation .

Pression maxi : 8 bars

Pression de service : 3,5 bars

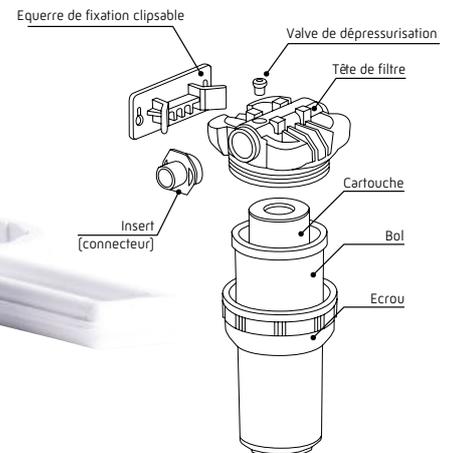
Débit maxi. : 1,5m<sup>3</sup>/h

Température maxi. : 50°C

Raccordement double mâle 15/21, 20/27, 26/34.

Compatible cartouche 9"3/4.

Livré avec équerre de fixation murale, clé de décompression, jonction Duplex, jeux de raccords en 15/21, 20/27 et 26/34 et cartouche filtrante 25µ.



RÉF.  
105900

COND PCB  
B 1

## Eau de boisson

## Direct Pur : purification sous évier Push &amp; Clip



- Élimine les molécules chimiques et les micro-organismes par ultra-filtration en conservant tous les minéraux essentiels à la santé.
- Élimine le goût du chlore dans l'eau.
- Élimine les métaux lourds.
- Kit complet permettant une mise en service de l'installation immédiate et rapide.

**CARACTÉRISTIQUES :**

Débit maximum 2 litres/min = 1 bouteille d'eau traitée en 30 secondes.  
Pression de service 3,5 bars.  
Pression maximum 8 bars.  
Température de +4°C à +40°C.  
Raccordement double femelle 8/13.  
Encombrement H325 x L290 x P70 mm.

**ENTRETIEN :**

Changement rapide et facilité par le système «Push and Clips» sans couper l'eau.  
Chaque consommable a un coloris différent :  
Cartouche rouge : filtre anti-sédiment.  
Cartouche jaune : pré-filtre charbon actif.  
Cartouche rose : membrane ultra-filtration TFC.  
Cartouche bleue : post-filtre charbon actif.

Pour l'entretien et éviter les pertes de charge, il est conseillé d'installer l'appareil au plus près du point d'eau.

Pour garantir une complète efficacité de l'appareil, le changement des cartouches au retour des vacances est recommandé.

RÉF.	DIMENSIONS	COND	PCB
101211	H325 X L290 X 70 MM	B	1

**Cartouche filtre anti-sédiment**

A changer tous les 6 mois. Élimine les particules en suspension comme le sable et les particules issues des canalisations. Protège la cartouche TFC et la cartouche pré-carbone.

**Cartouche pré-filtre charbon actif**

A changer tous les 6 mois. Élimine les chlorines pour éviter l'hydrolyse de la membrane TFC. Absorbe les molécules organiques dangereuses contenues dans l'eau.

**Cartouche membrane ultra-filtration TFC**

A changer tous les ans. Élimine, par sa micro-porosité, les molécules chimiques dangereuses et les micro-organismes (bactéries, algues, champignons...) tout en conservant les minéraux essentiels à l'organisme.

**Cartouche post-filtre charbon actif**

A changer tous les ans. Élimine le goût de l'eau et absorbe quelques molécules dangereuses de l'eau qui pourraient encore être présentes.

RÉF.	COND	PCB
101279	EG	1

RÉF.	COND	PCB
101281	EG	1

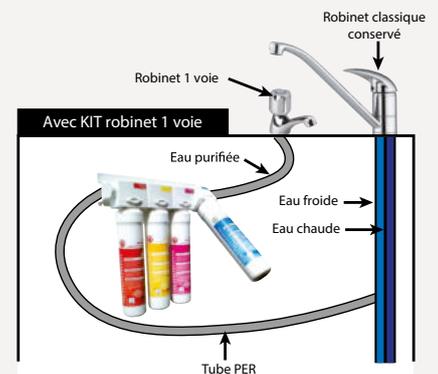
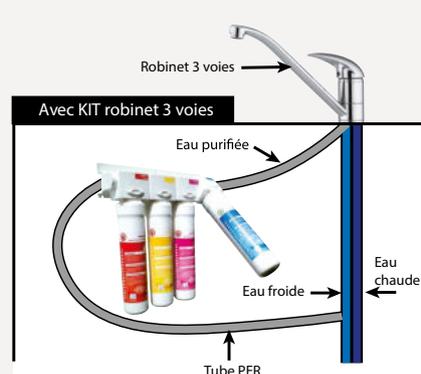
RÉF.	COND	PCB
101280	EG	1

RÉF.	COND	PCB
101282	EG	1

**Robinet 3 voies**

Ce robinet mitigeur vous permet d'obtenir votre eau de réseau (chaude et froide) sur le même robinet que votre eau filtrée grâce à ses 3 voies donc inutile d'installer un robinet secondaire. L'eau de réseau et l'eau filtrée sont ainsi séparées individuellement sur ce même robinet.

RÉF.	COND	PCB
105167	B	1

**SCHÉMA TYPE D'INSTALLATION**

## Eau de boisson

## Osmoseur 5 étapes



- Elimine les matières organiques et les impuretés contenues dans l'eau.
- Stoppe les bactéries, virus et micro polluants présents dans l'eau.
- Procure une eau pure sans goût ni odeur, idéale pour les applications les plus sensibles.
- Vanne de contrôle automatique.
- Membrane de haute qualité ACS.
- Livré avec robinet et kit de raccordement rapide.

**CARACTÉRISTIQUES :**

Production par 24h : 190 litres.  
 Pression de service 3 bars.  
 Pression maximum 10 bars.  
 Température de +5°C à +45°C.  
 Volume utile du réservoir : 6 litres.  
 Raccordement : 1/4".  
 Encombrement Osmoseur : H 450 x L 380 x P140 mm.  
 Encombrement réservoir : H 400 x Ø300 mm.

**ENTRETIEN :**

Pour l'entretien et éviter les pertes de charge, il est conseillé d'installer l'appareil au plus près du point d'eau.  
 Pour garantir une complète efficacité de l'appareil, le changement des cartouches au retour des vacances est recommandé.  
 Les deux cartouches filtrantes, les deux cartouches au charbon actif et la membrane d'osmose doivent être changées régulièrement.  
 En fonction de la qualité de votre eau, il peut être nécessaire de les changer régulièrement.

RÉF.	COND	PCB
204540	B	1



Kit 3 cartouches

RÉF.	COND	PCB
104543	EG	1

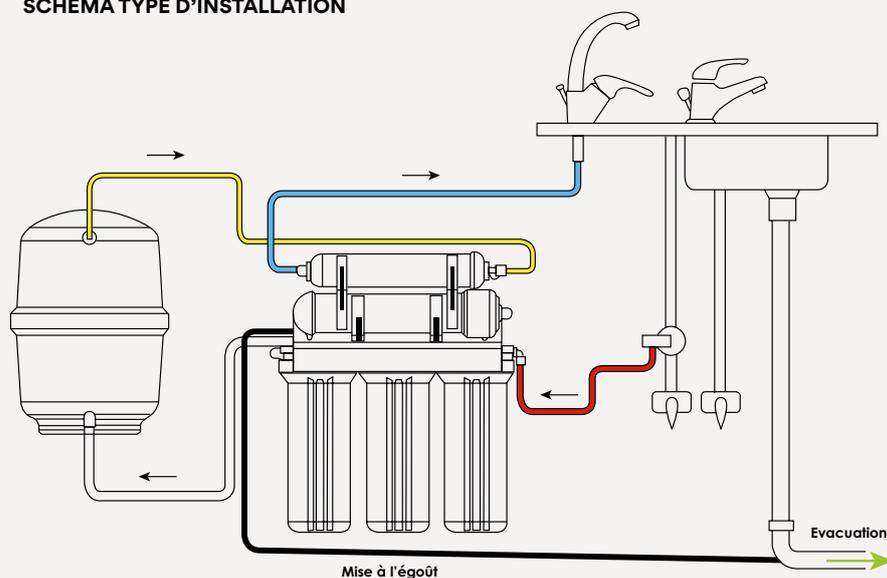


Membrane d'osmose

RÉF.	COND	PCB
104541	V	1



TRAITEMENT DE L'EAU

**SCHÉMA TYPE D'INSTALLATION**

## Eau de boisson

## Triplex eau de pluie



Ce kit complet dispose de 3 filtres simples qui assurent un traitement efficace de l'eau de pluie en 3 étapes.

Il est idéal pour filtrer l'eau de pluie et évite les désagréments liés aux particules qui peuvent obstruer ou abîmer votre installation.

Kit composé de :

- 3 filtres bols opaques.
- Une cartouche filtrante 9"3/4 filtration à 60µ : cartouche lavable contre les impuretés accumulées dans les zones de stockage d'eau (à laver tous les 3 mois).
- Une cartouche anti-sédiment : en fibre polypropylène bobinée qui assure une fine filtration à 25µ (à renouveler tous les ans).
- Une cartouche charbon actif : évite la présence des métaux lourds accumulés et supprime les mauvaises odeurs provenant de l'eau stagnante (à renouveler tous les ans).

**CARACTÉRISTIQUES :**

Pression de service : 6 bars  
Débit max : 1,5 m<sup>3</sup>/h  
Raccordement FF 20/27  
Température max : 55°C

RÉF.	DIMENSIONS	COND	PCB
105490	310 X 380 X 120 MM	B	1
<b>CONSOMMABLE</b>			
103935	Kit cartouches eau de pluie	B	1

## Cartouche MK DRINK US



Compatible tous frigos américains.  
Permet d'obtenir de l'eau et des glaçons de meilleur goût et de meilleure qualité.

- Livré avec kit d'installation.
- Cartouche filtrante universelle au charbon actif pour réfrigérateur américain.
- Montage rapide en 1/4".

**CARACTÉRISTIQUES :**

Pression de service : 6 bars  
Débit max : 1,5 m<sup>3</sup>/h  
Raccordement FF 20/27  
Température max : 55°C

RÉF.	COND	PCB
105609	B	1

## Cartouche post filtre charbon actif

RÉF.	COND	PCB
104542	EG	1



## Eau de boisson

## Kit filtration MK DRINK



- Stoppe toute impureté présente dans l'eau et de taille supérieure à 25 microns.
- Élimine les problèmes de goût, d'odeur ou encore de couleur de votre eau de consommation.
- Fixe les métaux lourds, micropolluants organiques, chlore...

**CARACTÉRISTIQUES :**

Pression min : 1,5 bars  
 Pression max : 5 bars  
 Température : 4 à 35° C  
 Débit maximal : 2 L /min  
 Durée de vie : 3000 L ou 6 mois  
 Dimensions : H 260 mm x L 55 mm (diamètre)

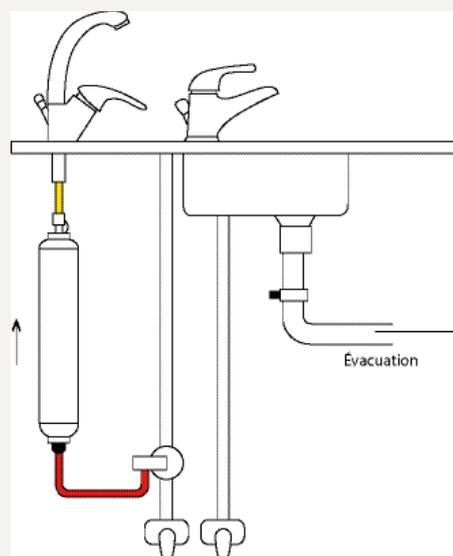
**ENTRETIEN :**

Il est conseillé d'installer l'appareil au plus près du point d'eau.  
 Pour garantir une complète efficacité de l'appareil, le changement de la cartouche au retour des vacances est recommandé.  
 A installer dans un endroit sec et à l'abri de la lumière.

RÉF.	COND	PCB
104060	B	1

**Cartouche pour filtration sous évier**

RÉF.	COND	PCB
104596	EG	1

**SCHÉMA TYPE D'INSTALLATION**

## Eau de boisson

## Stérilisateur UV horizontal



- Inactive les bactéries, les virus, les levures et différentes moisissures.
- Ne modifie pas la composition de l'eau.
- Traitement d'eau de pluie ou de puits.
- Entrée à gauche ou à droite.
- Il est recommandé d'installer une station double filtration en amont de l'appareil avec filtration à 25 $\mu$  et 5 $\mu$ .
- Poser si nécessaire un réducteur de débit pour les eaux les plus riches en bactéries.
- Associer une cellule photo-électrique connectée directement à la chambre de traitement afin de prévenir du changement de la lampe UV.

**CARACTÉRISTIQUES :**

Pression maximum 4 bars.  
Température maximum +40°C.  
Alimentation 230V.  
Durée de vie de la lampe : 8000 h.

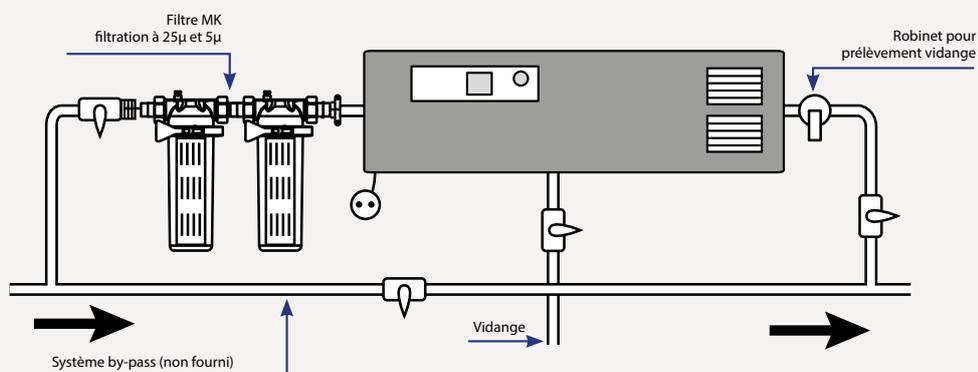
**ENTRETIEN :**

Penser à prévoir un dégagement de 1 mètre pour le changement de la lampe.  
Pour faciliter l'entretien, sans interrompre la circulation de l'eau, la mise en place d'un by-pass est conseillée.  
Contrôler régulièrement la qualité de l'eau à traiter (surtout pour les eaux de forages ou de rivières).

RÉF.	MODÈLE	PUISSANCE	RACCORD.	DIMENSIONS	COND	PCB
101201	UV 1800	30 W	MM 20/27	975 X 160 X 85 MM	B	1
101203	UV 4001	40 W	MM20/27	975 X 160 X 85 MM	B	1
101204	UV 6001	40 W	MM26/34	900 X 285 X 100 MM	B	1

**CONSOMMABLE**

101187	Lampe pour stérilisateur UV 1800				B	1
101199	Lampe pour stérilisateurs UV 4001 et 6001				B	1
101188	Tube quartz pour UV 1800, 4001 et 6001				B	1
101205	Cellule photo-électrique				SG	1

**SCHÉMA TYPE D'INSTALLATION**

## Protection chaudières

## Filtre AQUACAL BLACK500



Filtre anti-boues et magnétique pour la protection la protection immédiate et constante des installations chauffage collectives jusqu'à 70 kW.

- Rotation : par fixation de la bride.
- Clapet anti-retour et vanne de purge inclus.
- Cartouche inox 500µ pour éliminer de grandes quantités de boue.
- Nettoyage facile par système de purge.

**CARACTÉRISTIQUES :**

Pression de service 12 bars.  
Température maxi. 90°C.  
Aimant Néodyme à 11000 Gauss.  
Tamis inox 500µm.

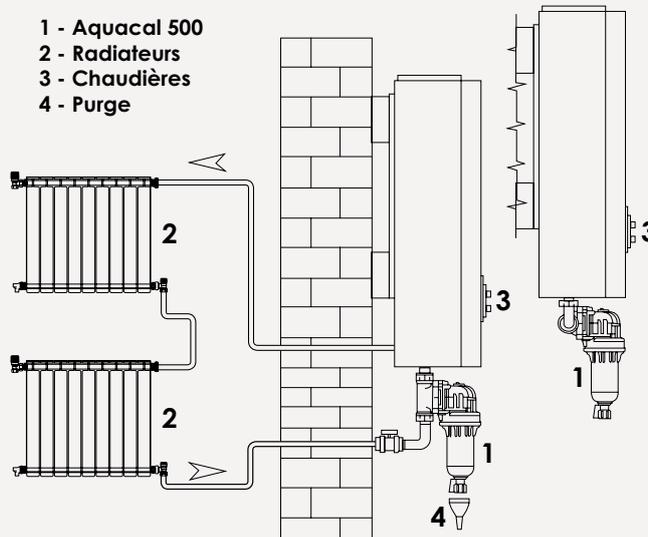
**MISE EN OEUVRE :**

Monter (en by-pass) sur le retour du circuit fermé de la chaudière.

Installer le clapet anti-retour (fourni) en aval du filtre.

**NOUVEAU**

RÉF.	RACCORD.	DÉBIT MAX.	DIMENSIONS	COND	PCB
105356	20/27	40 L/MIN	195 X 335 MM	B	1
105376	26/34	58 L/MIN	187 X 335 MM	B	1
105377	33/42	70 L/MIN	210 X 335 MM	B	1

**SCHÉMA TYPE D'INSTALLATION**

## Protection chaudières

## Filtre antitartre polyphosphate AQUACAL CLICK BP



- Montage multipositions.
- Combat de tartre pour protéger les chaudières et ballons.
- Bol transparent pour contrôle visuel de l'encrassement.
- Système auto de purge et by-pass.
- Verrouillage de sécurité «Clic».
- Garantie d'un rendement maximum pour les chaudières jusqu'à 28kw.
- Système de doseur incorporé permettant une solubilisation adaptée des polyphosphates (2 à 5 mg/l).

**CARACTÉRISTIQUES :**

Débit maximum 1,2 m<sup>3</sup>/h  
 Pression de service maxi. 4 bars.  
 Pression maximum 10 bars.  
 Perte de charge maxi. 0,25 bar.  
 Raccordement écrous tournants 15/21.

**MISE EN OEUVRE :**

Couper l'alimentation générale de l'eau. Toujours sur eau froide en by-pass et en insérant une vanne anti-retour en aval du doseur pour éviter les retours d'eau chaude.

Il est recommandé d'installer en guise de protection, un filtre pour protéger l'installation des corps étrangers.

Rechage périodique : 6 mois environ (non incluse).

RÉF.	ENCOMBREMENT	COND	PCB
105412	60 X 150 MM	B	1
<b>CONSOMMABLE</b>			
105437	Boîte de 6 doses poudre polyphosphate	B	1

## Filtre AQUACAL AQUAPHOS DP2G3



- Empêche les dépôts de tartre en séquestrant les sels. Ils restent alors en solution et changent de structure, évitant ainsi leurs associations.
- Système de doseur incorporé, permet une solubilisation adaptée des polyphosphates (2 à 5 mg/L).
- Empêche la prolifération bactérienne par ses bols légèrement teintés.

**CARACTÉRISTIQUES :**

Connexions 1/2".  
 Débit maximum 1,2 m<sup>3</sup>/h.  
 Pression de service : 4 bars.  
 Pression maximum 10 bars.  
 Perte de charge maximum 0,25 bar.  
 Encombrement : 60 x 150 mm.

**MISE EN OEUVRE :**

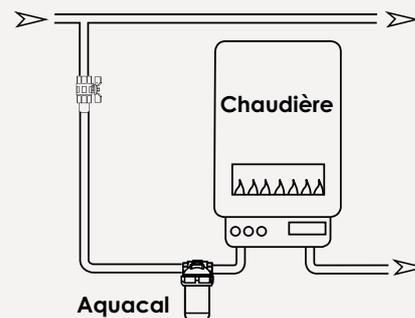
A l'alimentation de la chaudière ou du ballon d'eau chaude en eau de ville filtrée.

**ENTRETIEN :**

Recharge périodique : 6 mois environ.

RÉF.	COND	PCB
101172	B	1
<b>CONSOMMABLE</b>		
105437	B	1

## SCHÉMA TYPE D'INSTALLATION



## Protection chaudières

## Filtre AQUACAL MINI NEUTRAL 2



- Ecologique : protège les canalisations et fosses septiques.
- Transparent pour contrôler l'aspect et la quantité de billes.
- Garantie du rendement maximum pour les chaudières jusqu'à 28 kw.
- Ultra compact.
- Multi-positions : livré avec raccord droit et coudé.
- Livré avec raccord droit, coudé, un étrier de fixation et chevilles de blocage.

**MISE EN OEUVRE :**

Raccorder les tuyaux de l'appareil en respectant les indications sur l'appareil, en serrant à la main. Fixer le système de manière à ce qu'il soit soutenu fermement en toute sécurité. L'installation horizontale assure un traitement plus efficace. Remplacer les billes tous les 8/12 mois et dans tous les cas lorsque la charge filtrante est épuisée.

**CARACTÉRISTIQUES :**

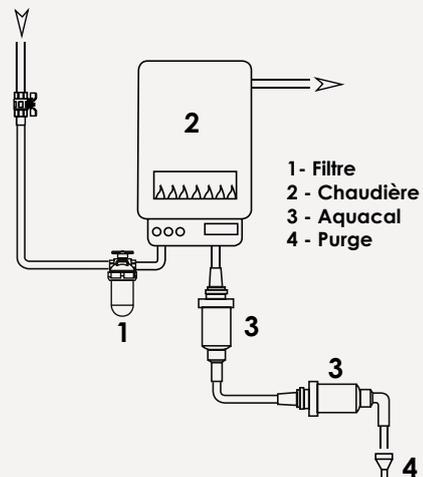
Débit maximum 3 l/h.

Perte de charge maxi. 0,25 bar.

Raccordement mâle femelle 20/27 avec raccord tuyau de 20mm.

Hauteur mini à partir de la sortie de tuyau de vidange de la chaudière : 180 mm.

RÉF.	ENCOMBREMENT	COND	PCB
105956	H 230 X Ø60 MM	B	1
<b>CONSOMMABLE</b>			
105453	Recharge de granules	V	1

**SCHÉMA TYPE D'INSTALLATION**

## Protection chaudières

## Filtre AQUACAL 600 MAG



- Mini-filtre anti-boues et magnétique pour protection des chauffages domestiques.
- Taille réduite et rotation 360° : adapté pour les endroits exigus.
- Système de cape aimantée pour purger aisément sans démontage.
- Elimine les oxydes de fer dans l'eau.
- Existe en version collective : nous consulter.

**CARACTÉRISTIQUES :**

Débit maximum 25 l/min.  
 Pression de service 3 bars.  
 Perte de charge (/débit max.) 0,2 bar.  
 Température maxi. 90°C.  
 Raccordement male femelle 20/27.  
 Aimant Néodyme à 18000 Gauss.  
 Tamis inox 600µm.

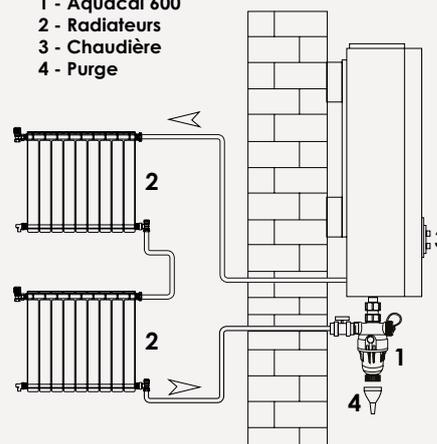
**MISE EN OEUVRE :**

Au retour du réseau chauffage vers la chaudière.

RÉF.	ENCOMBREMENT	COND	PCB
105955	H 224 X Ø65 MM	B	1

## SCHÉMA TYPE D'INSTALLATION

- 1 - Aquacal 600
- 2 - Radiateurs
- 3 - Chaudière
- 4 - Purge



## Kit AQUACAL HOME 2



Kit complet 3 en 1 composé :

**1 - Filtre Aquacal Click BP** - Doseur polyphosphate anti-calcaire :  
 • Bol transparent pour contrôle visuel de l'encrassement et remplacement de la poudre au bon moment.

- Système automatique de purge et by-pass.
- Verrouillage de sécurité «Clic».
- Garantie d'un rendement maximum pour les chaudières jusqu'à 28kw.

**2 - Filtre aquacal Mini neutral 2** - Neutraliseur de condensat pour chaudière :

- Protège les canalisations et fosses septiques.
- Fenêtre transparente pour contrôler l'aspect et

la quantité de granulats.

- Garantie un rendement maximum pour les chaudières jusqu'à 28 kw.
- Ultra compact.
- Livré avec raccords droit et coudé.

**3 - Filtre Aquacal 600MAG** - Traitement magnétique des impuretés métalliques :

- Rotation 360° : adapté pour les endroits exigus.
- Système de «cape» aimantée qui permet de purger aisément.
- Taille réduite pour un faible encombrement. Aimant Néodyme à 18000 Gauss. Tamis inox 600µm.

RÉF.	COND	PCB
106114	B	1



# CONDITIONS DE VENTE AYOR WATER CARE CATEGORIELLES "NEGOCE"

Version applicable à compter du 01/01/2021

## 1- Application des conditions générales de vente – Opposabilité

Nos Conditions Générales de Vente au sens de l'article L 441-1 du Code de commerce comprennent les présentes Conditions de vente qui s'appliquent à toutes les commandes de produits passées auprès de la société **AYOR WATER CARE** (ci-après dénommée « **AYOR WATER CARE** » ou «**nous**») en vue d'une livraison en France Métropolitaine (Corse comprise), par ses acheteurs appartenant à la catégorie « **Négociants grossistes** » (ci-après dénommés / les « **Acheteur(s)** »).

Appartiennent à la catégorie « **Négociants grossistes** », les **Acheteurs** dont l'activité principale est consacrée à l'achat en gros auprès des fournisseurs pour la revente aux détaillants et/ou à des transformateurs et/ou à des professionnels utilisant les produits dans le cadre de leur activité.

Les Conditions Générales de Vente sont adressées ou remises à chaque **Acheteur** qui en fait la demande. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'**Acheteur** à nos Conditions Générales de Vente. Elles constituent en outre le socle unique de la négociation commerciale, conformément aux dispositions de l'article L.441-1 du Code de commerce. Elles sont donc communiquées dans le cadre de la négociation commerciale prévue à l'article L 441-3 du Code de commerce dans un délai raisonnable avant le 1er mars. Il appartient à l'**Acheteur** de nous transmettre dans un délai suffisant et permettant une véritable négociation tout élément pour parvenir à un accord sur la convention unique dans les conditions prévues à l'article L 441-3 du Code de commerce. A défaut, nos Conditions Générales de Vente constitueront la convention unique prévue par l'article L 441-3 du Code de commerce. Dans le cas de groupements coopératifs ou franchisés fédérant des adhérents indépendants affiliés, les présentes Conditions Générales de Vente seront adressées à la centrale du groupement qui s'engage à les porter à la connaissance de l'ensemble de ses affiliés auxquels elles seront dès lors opposables.

Toute condition contraire et, notamment, toutes conditions générales ou particulières émanant de l'**Acheteur**, y compris ses éventuelles conditions d'achat et ses bons de commande, sont en conséquence inopposables à **AYOR WATER CARE**, sauf acceptation préalable et écrite de cette dernière. En toute hypothèse, toute modification ou complément éventuel aux termes des présentes Conditions Générales de Vente devrait être formalisé dans la convention prévue par l'article L.441-3 du Code de commerce, avec la précision des obligations respectivement souscrites par les parties dans le cadre de cette modification ou de ce complément. En tout état de cause, **AYOR WATER CARE** ne pourra être soumise à des obligations créant un déséquilibre significatif dans les droits et obligations des parties contraire à l'article L. 442-1, I, 2° du Code de commerce. Tout avantage consenti à l'**Acheteur** au titre de conditions particulières de vente devra faire l'objet d'une contrepartie « équilibrée ».

Le fait pour **AYOR WATER CARE** de ne pas se prévaloir, à un moment donné, de l'une quelconque des présentes Conditions Générales de Vente ne peut être interprété par l'**Acheteur** comme valant renonciation par **AYOR WATER CARE** à s'en prévaloir ultérieurement.

## 2- Catalogues

Nos catalogues ou nos documents commerciaux décrivent à titre indicatif les spécificités, caractéristiques techniques de fabrication et d'utilisation, modalités de mise en œuvre et d'entretien ainsi que les qualités des produits. Nous nous réservons le droit de modifier, à tout moment, les articles mentionnés sur nos documents commerciaux et notamment notre catalogue ou d'en arrêter la vente. Et dans la mesure du possible, nous en tiendrons informés les **Acheteurs** au moins un mois avant le retrait.

Sur demande expresse ou particulière mentionnée dans les commandes, nos ventes et fabrications concernent des produits standards dont les qualités sont présumées connues de l'**Acheteur**. Les tolérances en usage dans la profession s'appliquent aux produits que nous fabriquons et que nous commercialisons.

Nous nous réservons le droit d'apporter à nos produits toute modification que nous jugerions opportune ainsi que de changer nos sources d'approvisionnement sans obligation d'appliquer ces modifications aux produits déjà commandés avant leur mise en œuvre effective.

## 3- Commandes

Les commandes doivent être adressées à **AYOR WATER CARE** par courrier, courrier électronique, transmission électronique (EDI), fax ou tout autre moyen préalablement accepté par **AYOR WATER CARE**.

**AYOR WATER CARE** pourra, si l'**Acheteur** en fait la demande, adresser un accusé de réception de la commande. Cet accusé de réception sera adressé dans un délai maximum de 48 h suivant la réception de la commande.

Aucune commande adressée à **AYOR WATER CARE** ne pourra être modifiée ou

annulée sans l'accord préalable et écrit de **AYOR WATER CARE**.

**AYOR WATER CARE** se réserve le droit de refuser les commandes en cas de manquement de l'**Acheteur** à l'une quelconque de ses obligations et, plus généralement, de refuser toute commande pour quelque raison que ce soit comme par exemple présentant un caractère anormal.

**AYOR WATER CARE** se réserve le droit d'apporter toutes modifications aux produits pour se conformer aux exigences légales en vigueur et ce, sans obligation de modifier les produits précédemment livrés ou en cours de commande et sans que les gravures, descriptions et renseignements figurant à titre de publicité sur les documents commerciaux de **AYOR WATER CARE** puissent lui être opposés.

**AYOR WATER CARE** se réserve le droit, même en cours d'exécution de commande, d'exiger une garantie pour la bonne exécution des engagements notamment financiers de l'**Acheteur** ; tout refus de l'**Acheteur** justifiera l'annulation de tout ou partie des commandes passées.

## 4- Tarifs

Nos Conditions Générales de vente mises à disposition de l'**Acheteur** comportent le tarif des produits applicable au moment de la passation de la commande. Toute commande inférieure à 75 euros HT fera l'objet de frais de traitement supplémentaire d'un montant de 15 euros HT.

Sauf dispositions contraires prévues entre les Parties, les tarifs s'entendent nets, franco de port pour toute commande supérieure à 450 euros HT par point de livraison. Pour toute commande d'un montant inférieur à 450 euros HT l'**Acheteur** prendra à sa charge les frais de port d'un montant forfaitaire de 30 euros HT. Les taxes, droits spécifiques, frais de douane et d'emballage sont ajoutés en fin de facture, même en cas de franco.

Les tarifs pourront être modifiés en cours d'année avec un délai de prévenance raisonnable préalablement à leur mise en application notamment en cas de variations monétaires ou du coût des matières premières. Toute commande passée par l'**Acheteur** après l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs vaudra acceptation de ces derniers.

## 5- Stocks

Une fois le transfert de propriété réalisé par le paiement intégral du prix, **AYOR WATER CARE** n'accepte aucune reprise des stocks invendus pour quelques motifs, tels que par exemple : obsolescence technique, Date Limite d'Utilisation expirée.

## 6 - Expéditions

**AYOR WATER CARE** est seule décisionnaire des modalités d'expédition qui sont définies au regard de nos contraintes (transport, manutention, sécurité) et notamment du type et du format des palettes.

Toute demande spécifique de l'**Acheteur** quant aux modalités d'expédition sera soumise à notre acceptation préalable et pourra faire l'objet d'une facturation en contrepartie des prestations supplémentaires exécutées.

## 7- Livraison

La livraison est effectuée par la remise des produits aux entrepôts ou aux magasins de l'**Acheteur**. Le transfert des risques sur les produits s'effectue à la sortie des entrepôts de **AYOR WATER CARE** quel que soit le mode de livraison et de paiement du transport prévu. Il en résulte que les produits voyagent toujours aux risques et périls de l'**Acheteur**.

Sauf notification contraire adressée à l'**Acheteur** lors de l'acceptation expresse de la commande, notre délai de livraison est de 11 jours ouvrés (hors fériés) à compter du lendemain de la réception de la commande ou de l'accusé de validation de la commande si l'**Acheteur** en fait la demande. Ce délai est porté à 20 jours ouvrés (hors fériés) pour les commandes dites en Plateformes.

Les éventuels retards de livraison n'autorisent pas l'**Acheteur** à annuler les commandes en cours, retenir ses paiements ou refuser la livraison.

Les délais de livraison éventuellement acceptés par **AYOR WATER CARE** sont de plein droit suspendus par tout événement indépendant du contrôle de **AYOR WATER CARE** et ayant pour conséquence de retarder la livraison, et notamment en cas de force majeure, tel que définie sous l'article « Force majeure » ci-après.

Toute modification de commande intervenant en cours d'exécution, doit être préalablement acceptée par **AYOR WATER CARE**, et entraîne une prolongation du délai de livraison prévu selon les modalités communiquées par **AYOR WATER CARE** à l'**Acheteur**.

L'**Acheteur** ne peut pas refuser de réceptionner les produits si la livraison intervient dans les conditions prévues par la commande. Si un report de la date de livraison est demandé par les services de l'**Acheteur**, ce report doit être confirmé par écrit par l'**Acheteur** et **AYOR WATER CARE** doit en accuser



réception par écrit également. Aucune pénalité ne peut être appliquée en cas de report de la date de livraison sollicitée par les services de l'**Acheteur**. En cas d'absence de prise de livraison par l'**Acheteur**, non dûment justifiée, ou de retard dans la prise en charge des produits, l'**Acheteur** en supportera tous les risques et devra quoi qu'il en soit régler le prix de la commande. En outre, **AYOR WATER CARE** sera en droit de mettre les produits en entrepôt aux frais de l'**Acheteur** et de lui réclamer le remboursement des frais de transport.

### **8- Réception**

Il est de la seule responsabilité de l'**Acheteur** au moment de la réception des produits de vérifier si le contrat de transport a été correctement exécuté et, dans la négative, de prendre toutes les mesures appropriées pour conserver le recours contre le transporteur. S'il manque des colis ou si des colis arrivent endommagés ou pour tout autre motif, il doit :

- 1 - Établir immédiatement et de façon certaine, sur le bordereau de transport, la nature et l'importance du dommage constaté au moment de la réception,
- 2 - Confirmer au transporteur, au plus tard dans les quarante-huit heures ouvrées, non compris les jours fériés, qui suivent la réception des articles transportés, la protestation motivée par lettre recommandée exigée à peine de forclusion par l'article 133-3 du Code de Commerce, et en adresser une copie à **AYOR WATER CARE**.

Ces conditions sont absolument nécessaires et déterminent la mise en œuvre de la responsabilité du transporteur. En cas de non-respect de cette procédure, les conséquences éventuelles seraient à la charge du seul **Acheteur** destinataire des produits. Notre responsabilité ne peut en aucun cas être recherchée pour fait de destruction, avaries, pertes, vol survenus en cours de transport.

Plus généralement, la conformité de la livraison à la commande de l'**Acheteur** doit impérativement être contrôlée par l'**Acheteur** au moment de la livraison.

### **9- Paiement**

Sauf convention contraire, les factures sont payables en euros à 45 (quarante-cinq) jours fin de mois au siège social de **AYOR WATER CARE**.

Les factures sont payables par virement interbancaire ou par lettre de change relevée.

Seul le règlement à l'échéance convenue est libératoire.

Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.

Toute inexécution par l'**Acheteur**, totale ou partielle, de ses obligations de paiement ou tout retard, entraînera :

- L'application des pénalités de retard égales à 10% des montants impayés.
- Une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement prévue par l'article L.441-10 du Code de commerce. Il est précisé que cette indemnité forfaitaire n'est pas limitative du montant des autres frais qui pourraient être engagés par notre société aux fins de recouvrement de ses factures.
- Le droit pour **AYOR WATER CARE** de suspendre toutes les commandes en cours et de refuser toute nouvelle commande, sans préjudice de toute autre voie de droit.
- La possibilité pour **AYOR WATER CARE**, quarante-huit heures après une mise en demeure restée infructueuse, de procéder de plein droit à la résolution de la vente concernée par le défaut de paiement et de demander la restitution des produits, sans préjudice de tous autres dommages-intérêts.
- Si **AYOR WATER CARE** est mis dans l'obligation de mettre une procédure judiciaire de recouvrement pour obtenir le règlement des sommes dues, il est expressément convenu que l'**Acheteur** sera redevable d'une indemnité forfaitaire de plein droit égale à 10 % du montant TTC des sommes dues et ce, sans préjudice des intérêts de retard et dommages et intérêts éventuels.

Les intérêts commenceront à courir à compter de la date de paiement figurant sur la facture et continueront à courir jusqu'au jour du parfait paiement de la totalité des sommes dues à **AYOR WATER CARE**. Tout mois commencé sera intégralement dû. **AYOR WATER CARE** pourra imputer de plein droit lesdites pénalités de retard, car constituant des créances certaines liquides et exigibles sur toute somme due à l'**Acheteur**.

A défaut de paiement, même partiel, d'une seule des échéances convenues pour l'une quelconque des livraisons de produits, **AYOR WATER CARE** se réserve la possibilité de demander l'exigibilité immédiate de la totalité des sommes dues par l'**Acheteur**.

En aucun cas, les paiements ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque compensation à la seule initiative de l'**Acheteur** sans l'accord écrit et préalable de **AYOR WATER CARE**, notamment, en cas d'allégation par

l'**Acheteur** d'un retard de livraison ou de non-conformité des produits livrés et ce, quelles que soient les dispositions éventuellement contraires pouvant figurer dans les conditions d'achat de l'**Acheteur**. Toute compensation ou déduction unilatérale (par exemple pour retard de livraison, rupture, manquant ou non-conformité) constituera un défaut de paiement avec toutes les conséquences attachées selon le présent article. Toute mise en application de l'article 1223 du Code civil est subordonnée à une discussion préalable des parties, étant entendu que l'accord trouvé devra être formalisé par voie d'avenant. A défaut d'accord dans un délai de quinze (15) jours, les parties feront appel à un expert amiable, spécialiste du secteur, lequel aura un délai additionnel de quinze (15) jours à compter de la demande écrite des parties pour effectuer sa mission et rendre son rapport. Les coûts de cette expertise seront partagés à parts égales entre les parties. Le prix proposé par l'expert aura force exécutoire, sauf accord contraire des parties.

Toute détérioration du crédit de l'**Acheteur** pourra, à tout moment, justifier en fonction des risques encourus, la fixation d'un plafond en découvert éventuellement autorisé de l'**Acheteur**, l'exigence de certains délais de paiement, le retrait de conditions particulières octroyées, l'exigence de garanties ou un règlement comptant ou par traite payable à vue, avant l'exécution des commandes reçues. Ce sera notamment le cas si une cession, location-gérance, mise en nantissement ou un apport de son fond de commerce ou de certains de ses éléments, ou encore un changement de contrôle ou de structure de sa société ou dans la personne de son dirigeant, est susceptible de produire un effet défavorable sur le crédit de l'**Acheteur**.

Par dérogation à l'article « Réclamation », toute réclamation de l'**Acheteur** devra être adressée, par écrit, au service facturation dans le mois suivant l'émission de la facture. A défaut, aucune réclamation ne sera plus admise par **AYOR WATER CARE**.

Aucun procédé de dématérialisation des factures de **AYOR WATER CARE** ne saurait être exigée par l'**Acheteur** sans accord préalable et écrit de **AYOR WATER CARE**, ce moyennant le respect d'un délai raisonnable. En toute hypothèse, cette dématérialisation ne saurait ouvrir droit à l'octroi d'un avantage tarifaire au profit de l'**Acheteur**.

Toute facture non dématérialisée exigée par l'**Acheteur** (envoi papier) fera l'objet d'une facturation forfaitaire de 1,50 € HT par facture.

### **10- Coopération commerciale et Obligations destinées à favoriser la relation commerciale.**

Conformément aux dispositions de l'articles L.441-3 du Code de commerce, en cas de conditions particulières convenues avec l'**Acheteur**, une convention conclue pour une durée d'un an, de deux ans ou de trois ans, établie entre **AYOR WATER CARE** et l'**Acheteur** interviendra avant le 1er mars de l'année de son entrée en vigueur et définira l'ensemble des obligations auxquelles se sont engagées les parties en vue de fixer le prix à l'issue de la négociation commerciale.

La rémunération des obligations prévues à l'article L. 441-3 du Code de commerce ou les réductions de prix afférentes ne doivent pas être manifestement disproportionnées par rapport à leur valeur.

Aucun paiement de ristourne ou de services propres à favoriser la commercialisation des produits ou d'autres services ne saurait intervenir avant le retour de l'un des deux exemplaires originaux de la convention unique, dûment signée, paraphée et datée de l'**Acheteur**, avant le 1er mars de l'année en cours. Les factures de services propres à favoriser la commercialisation et/ou d'autres services seront payées après constatation de la réalisation de la prestation. Ces factures, comme les ristournes, ne seront pas compensables unilatéralement avec les factures de vente des produits et ne pourront pas être déduites du règlement de ces dernières (toute déduction unilatérale étant assimilée à un défaut de paiement par l'**Acheteur**). Lorsque le montant d'un avantage financier (rémunération de prestation de services ou ristourne) est déterminé par application d'un pourcentage sur le chiffre d'affaires, celui-ci s'entend net de tous droits, contributions et taxes, notamment hors contribution Eco-Emballages. La base ristournable sera constituée du chiffre d'affaires effectivement encaissé, payé à l'échéance normale de règlement, hors frais de port, SAV et emballages éventuels, avoirs commerciaux, remises et autres avantages financiers déduits pour la période de référence, et diminué de toutes sommes retenues par l'**Acheteur** à quelque titre que ce soit et tout particulièrement au titre de la facturation de pénalités quelle que soit leur motivation, sauf acceptation préalable et écrite de **AYOR WATER CARE**. Le chiffre d'affaires réalisé sur les produits vendus en trois fois net sera déduit du chiffre d'affaires soumis aux ristournes.

En cas de retard de paiement des factures de services de coopération commerciale et/ou d'autres services, le taux d'intérêt des pénalités de retard exigibles par l'**Acheteur** le jour suivant la date de règlement figurant

sur la facture sera de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur à la date d'échéance. Aucune pénalité pour retard de paiement d'acomptes ne sera acceptée par **AYOR WATER CARE**.

**11- Réserve de propriété**

Il est expressément convenu que les produits vendus demeurent la propriété de **AYOR WATER CARE** jusqu'au paiement intégral du prix. Le paiement est considéré comme réalisé lors de l'encaissement effectif du prix par **AYOR WATER CARE**.

Si les produits, objet de la réserve de propriété, ont été revendus par l'**Acheteur**, la créance de **AYOR WATER CARE** sera automatiquement transportée sur la créance du prix des produits ainsi vendus par l'**Acheteur** au sous-acquéreur. L'**Acheteur** cède dès à présent à **AYOR WATER CARE** toutes créances qui naîtraient de la revente des produits impayés sous réserve de propriété.

En cas de sauvegarde de justice, de redressement ou de liquidation judiciaire de l'**Acheteur**, les produits pourront être revendiqués, conformément aux dispositions légales et /ou réglementaires en vigueur. En cas de revendication des marchandises, pour non-paiement partiel ou total, les produits en stock seront réputés correspondre aux créances impayées. Conformément à l'article L.624-16 du Code de commerce, nonobstant toute clause contraire, la présente clause de réserve de propriété est opposable à l'**Acheteur**. **AYOR WATER CARE** est d'ores et déjà autorisée par l'**Acheteur** qui accepte, à faire dresser un inventaire et/ou mettre sous séquestre les produits impayés détenus par lui.

Tous acomptes antérieurement payés resteront acquis, dans leur totalité, à **AYOR WATER CARE** à titre de clause pénale.

Nonobstant la présente clause de réserve de propriété, tous les risques afférents aux produits vendus sont à la charge de l'**Acheteur** dès sortie des entrepôts de **AYOR WATER CARE**. L'**Acheteur** sera ainsi tenu pour seul responsable de tous les risques de détérioration, de perte, de destruction partielle ou totale, quelle que soit la cause du dommage, même s'il s'agit d'un cas fortuit ou de force majeure. L'**Acheteur** devra en conséquence assurer les produits sous réserve de propriété, stipuler dans la police d'assurance que toute indemnité sera payée directement à **AYOR WATER CARE** et fournir à **AYOR WATER CARE** à sa première demande, toute justification de l'assurance ainsi souscrite.

Jusqu'au complet paiement, l'**Acheteur** s'interdit de conférer un nantissement ou un gage sur les produits vendus sous réserve de propriété, ou de les utiliser à titre de garantie. L'**Acheteur** s'oblige à informer tout tiers, notamment en cas de saisie, du fait que les produits sous clause de réserve de propriété appartiennent à **AYOR WATER CARE**, et à informer **AYOR WATER CARE** immédiatement de toute saisie ou opération similaire.

**12- Réclamation – Retour des marchandises - Garanties - Responsabilité**

**12.1 Garantie de conformité :**

Les produits commercialisés par **AYOR WATER CARE** sont conformes aux spécifications requises par écrit par l'**Acheteur** et acceptées par écrit par **AYOR WATER CARE** et à la législation et/ou réglementation et/ou normes en vigueur en France métropolitaine et sont garantis selon les dispositions légales applicables. **AYOR WATER CARE** renvoie aux caractéristiques spécifiques des familles de produits pour les garanties commerciales susceptibles d'être accordées.

**12.2 Procédure de réclamation :**

Toute demande ou réclamation, qu'elle relève d'une non-conformité, d'un vice caché, ou d'une éventuelle garantie commerciale doit être transmise à nos services par le biais de la « fiche réclamation », jointe en annexe. Elle est une composante des présentes Conditions de Vente. La date de réclamation est la date à laquelle la réclamation est transmise par le biais de cette « fiche réclamation » complétée intégralement et accompagnée de pièces justificatives. Toute fiche incomplète et/ou accompagnée de pièces justificatives incomplètes et/ou hors délai ne permettra pas la mise en œuvre de nos garanties.

Toute réclamation doit être motivée et déclarée en utilisant la « fiche réclamation » par courrier électronique à l'adresse sav.merkur@ayor.fr ou par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au siège de **AYOR WATER CARE** dans les huit jours, non compris les jours fériés, suivant la réception ou la mise à disposition des produits, sous peine de déchéance et de fin de non-recevoir. Toute réclamation de manquant non constatée à l'arrivée et non mentionnée dans les réserves de la lettre de voiture sera rejetée.

L'**Acheteur** devra laisser toute facilité à **AYOR WATER CARE** pour vérifier contrairement l'exactitude des vices ou non-conformité allégués, et y porter remède. L'**Acheteur** s'interdit de retourner les produits pour quelques raisons que ce soit, contestés, invendus ou autres, sans accord préalable et écrit de notre part. Aucun produit ne peut faire l'objet d'un retour s'il

n'est pas en parfait état de conservation et s'il ne se trouve pas dans son emballage d'origine. Les frais et risques du retour sont à la charge de l'**Acheteur**.

En cas de vice caché, la réclamation doit être portée à la connaissance de **AYOR WATER CARE** par l'**Acheteur** en utilisant notre « fiche réclamation » par courrier recommandé avec accusé de réception dans un délai de huit jours. L'action pour vices cachés doit être intentée par l'**Acheteur** dans un délai vingt-quatre mois (24) mois à compter de la découverte du vice.

Dans tous les cas, il sera accusé réception de la réclamation par **AYOR WATER CARE**, qui émettra un numéro de dossier à rappeler dans toute correspondance.

**12.3 Conditions et limites de la garantie - Responsabilité**

Sous réserve des dispositions ci-après, **AYOR WATER CARE** garantit la remise en état ou le remplacement gratuit (à l'identique ou équivalent ou soit à la valeur pour laquelle il a été facturé) de tout produit ou de toute pièce défectueuse. Si la remise en état ou le remplacement ne sont pas possibles, et en cas de retour accepté par **AYOR WATER CARE**, un avoir sera établi après réception et contrôle de la quantité, de la qualité du produit et de son emballage. Nous n'acceptons aucune facturation unilatérale de l'**Acheteur** ou émission de note débit.

Sauf notre accord express, notre responsabilité au titre des garanties légales ou commerciales éventuelles excluent expressément tous dommages indirects de quelque nature que ce soit dont notamment les préjudices financiers, économiques, d'atteintes à l'image commerciale, ou encore frais ou indemnités de transport, de manutention, de mise en œuvre, de démontage, etc.

En tout état de cause, la responsabilité maximale de **AYOR WATER CARE**, toutes causes et tous dommages confondus au titre d'un produit et d'une commande donnée, ne saurait excéder le montant H.T de la commande en cause.

La responsabilité de **AYOR WATER CARE** (ni son obligation corolaire de garantie) ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- Les produits vendus sont déchargés, entreposés ou utilisés dans des conditions anormales ou incompatibles avec leur nature, ou non conforme aux spécifications indiquées par **AYOR WATER CARE** (tels que catalogue, fiche produit, notice, etc...)
- Les défauts sont provoqués par le non-respect des règles de l'art et des documents techniques unifiés (DTU) et notamment ceux relatifs aux activités d'installation de plomberie, de gaz et de chauffage (DTU 60 – DTU 61 et DTU65) ;
- Les défauts sont provoqués par un choix de produit inadapté à la qualité de l'eau et plus généralement par une utilisation du produit non conforme à sa destination.
- Les défauts et détériorations sont provoqués par l'usure naturelle, par l'entretien défectueux, la pose ou tout autre événement qui nous est étranger.

Toute utilisation de nos produits à usage domestique en dehors de ce champ d'application, et notamment toute utilisation professionnelle, ne pourra pas donner lieu à réclamation. Enfin, et d'un commun accord, les parties renoncent à l'application de l'article 1222 du Code civil.

Il appartient à l'**Acheteur** de s'assurer de la présentation des produits en vue de leur revente. Lorsque nos marchandises ne sont pas préparées pour la vente au détail, il appartient également à l'**Acheteur** d'y apposer des étiquettes et informations réglementaires. Notre responsabilité ne peut pas être engagée pour ces motifs ou pour une défaillance de l'**Acheteur** quant à ses obligations.

Si l'**Acheteur** estime que les produits livrés sont susceptibles de causer un dommage aux consommateurs ou s'il a été prévenu par toute personne ou autorité de l'existence d'un tel risque, il a l'obligation de nous en avertir dans les délais les plus brefs selon les modalités suivantes :

Téléphone heures ouvrées : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 au 04.42.73.08.96.

Tout appel téléphonique devra être confirmé par mail à l'adresse suivante : sav.merkur@ayor.fr

Ces confirmations devront indiquer de manière précise les références du produit et les éléments ayant motivé l'appel téléphonique.

**13- Exclusion de toutes pénalités**

Nonobstant toutes clauses ou dispositions contraires pouvant figurer dans des conditions d'achat, contrats de référencement, conditions logistiques et accords particuliers (etc.), aucune pénalité de quelque nature qu'elle soit ne sera acceptée par **AYOR WATER CARE** sauf accord préalable et écrit et ce, quelle que soit la motivation de la pénalité. Toute clause contraire est réputée non écrite. A ce titre, **AYOR WATER CARE** n'accepte pas de débit d'office.

## 14- Propriété industrielle et intellectuelle

**AYOR WATER CARE** est titulaire ou licencié de l'ensemble des droits de propriété industrielle couvrant les produits vendus à l'**Acheteur** sous la marque « **Merkur** » et / ou toutes autres marques utilisées par **AYOR WATER CARE**. Les produits livrés par **AYOR WATER CARE** sous ces marques ne pourront être revendus que dans leur présentation d'origine et dans des conditions conformes à leur image de marque.

L'**Acheteur** s'interdit de faire usage, sauf accord écrit, exprès et préalable de notre part, de toute marque, dessin et modèles, droit d'auteur, brevet dont nous serions titulaires ou pour lequel nous bénéficierions d'une licence, hormis l'usage strictement nécessaire pour la distribution et la promotion des produits qu'il revend et dans le respect de notre image de marque.

L'**Acheteur** informera **AYOR WATER CARE**, par télécopie ou e-mail, confirmé par lettre recommandée avec accusé de réception, dès qu'il en aura connaissance, de toute action judiciaire intentée contre lui en matière de propriété intellectuelle et / ou industrielle concernant les produits de **AYOR WATER CARE** et ne prendra aucune mesure sans en avoir au préalable référé à **AYOR WATER CARE**. **AYOR WATER CARE** sera seule en droit de diriger la procédure et de décider de toutes actions à initier ou à mettre en œuvre.

L'**Acheteur** s'engage à respecter l'ensemble des droits de propriété industrielle de **AYOR WATER CARE**, il déclare avoir parfaite connaissance, en ce qui concerne notamment les marques, dessins, brevets et modèles, ainsi que tous autres droits de propriété intellectuelle détenus par **AYOR WATER CARE** et les sociétés affiliées à celle-ci. Si l'**Acheteur** engage de quelconques frais concernant tous types de procédures pour lesquelles **AYOR WATER CARE** pourrait être concernée et sur la base desquelles l'**Acheteur** pourrait se croire fondé à réclamer des dommages et intérêts, et sans s'être mis d'accord avec **AYOR WATER CARE** préalablement, l'**Acheteur** supportera lesdits frais sans pouvoir réclamer aucun remboursement des sommes engagées.

L'**Acheteur** qui aurait connaissance d'une contrefaçon d'un droit quelconque de propriété intellectuelle ou industrielle et à ce titre des marques détenues par **AYOR WATER CARE** devra l'en informer immédiatement par télécopie ou par e-mail confirmé par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

## 15- Confidentialité - Données personnelles

**AYOR WATER CARE** et l'**Acheteur** reconnaissent qu'ils pourront, dans le cadre de l'exécution de leurs relations commerciales, se voir confier des informations confidentielles de nature technique, commerciale, marketing, financière ou relatives à des éléments auxquels des droits de propriété intellectuelle sont attachés. Cette liste n'est toutefois pas limitative. Ces informations ne devront pas, d'une quelconque façon, être divulguées à des tiers. Ils garantissent la confidentialité des informations, de quelque nature qu'elles soient, écrites ou orales, dont ils auront connaissance dans le cadre de l'exécution de leurs relations commerciales et s'interdisent de les communiquer aux personnes autres que celles qui ont qualité pour en connaître au titre de celles-ci, sous peine de devoir en réparer le préjudice subi.

**AYOR WATER CARE** et l'**Acheteur** s'engagent par ailleurs à respecter strictement les dispositions légales et réglementaires relatives aux données personnelles, et en particulier le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

## 16- Audit

Si **AYOR WATER CARE** a donné exceptionnellement son accord express, préalable et écrit à un audit sollicité par l'**Acheteur**, cet audit devra être effectué par un tiers strictement indépendant de l'**Acheteur** et non concurrent direct d'**AYOR WATER CARE**. L'**Acheteur** supportera tous les frais et honoraires de la réalisation de cet audit. Même en cas d'accord préalable, à tout moment **AYOR WATER CARE** pourra refuser ou limiter l'accès à toute information quelque qu'en soit la nature, sans avoir à justifier le motif de ce refus. Une copie du rapport d'audit devra être remise à **AYOR WATER CARE**.

**AYOR WATER CARE** n'accepte pas l'application de pénalités, de charges financières, ou d'actions correctives conséquences d'un refus d'audit ou d'un audit commandé par l'**Acheteur**.

## 17- Force majeure

L'exécution par les parties de tout ou partie de leurs obligations sera suspendue de plein droit et sans formalité, et leur responsabilité dérogée, en cas de survenance d'un cas de force majeure qui en générerait ou retarderait l'exécution, lequel est entendu comme tout événement échappant à leur contrôle qui ne pouvait raisonnablement être prévu lors de la conclusion de la convention récapitulative prévue par l'article L.441-3 du Code de commerce et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées et ce, conformément à l'article 1218 du Code civil.

Sont considérés comme tels notamment, sans que cette liste soit limitative, les troubles sociaux, les grèves de toute nature, les interruptions des moyens de transport et les problèmes d'approvisionnement de **AYOR WATER CARE**.

En cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure, **AYOR WATER CARE** en informera l'**Acheteur** dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 72 heures. Cette suspension ne s'applique cependant pas aux obligations de paiement. Au cas où cette suspension se poursuivrait au-delà d'un délai de 10 jours ouvrés, l'autre partie aura la possibilité de résilier la commande en cours.

## 18- Durée - Préavis - Rupture pour faute

Les parties peuvent mettre fin à leur relation commerciale en notifiant leur intention par LRAR moyennant le respect impératif d'un préavis déterminé selon les critères de l'article L 442-1 du code de commerce, préavis qui ne saurait en tout état de cause être inférieur à : six mois si les relations commerciales ont une ancienneté de plus d'un an à cinq ans ; douze mois si les relations commerciales ont une ancienneté de plus de cinq ans à dix ans ; dix-huit mois si les relations commerciales ont plus de dix ans d'ancienneté.

Seule une LRAR visant expressément le préavis prévu au présent article vaut lettre de rupture. Toute autre forme, comme par exemple la notification d'une procédure de mise en concurrence, ne peut pas constituer seule le point de départ du préavis, si elle n'est pas accompagnée d'une information claire et non équivoque de la date de fin des relations.

En cas de faute grave dans l'exécution de ses obligations contractuelles par l'une des parties, l'autre partie peut mettre fin aux relations commerciales mais seulement après l'envoi d'une mise en demeure de s'exécuter ou d'y remédier restée infructueuse passé un délai de 30 jours.

## 19 - Compétence - Contestation

L'ensemble des relations contractuelles entre **AYOR WATER CARE** et l'**Acheteur** issu de l'application des présentes Conditions Générales de Vente, et les éventuels accords particuliers qui pourraient être conclus, et tous les litiges en découlant, quelle qu'en soit la nature, seront soumis à tous égards au droit français.

Les parties conviennent de faire leur possible pour résoudre à l'amiable les désaccords susceptibles de résulter de l'interprétation, l'exécution ou la cessation des relations commerciales entre **AYOR WATER CARE** et l'**Acheteur**. Tout litige ayant son origine dans l'exécution des relations contractuelles établies entre **AYOR WATER CARE** et l'**Acheteur**, ainsi que les actes qui en seront la conséquence, sera soumis à la juridiction des tribunaux compétents de Périgueux, nonobstant toute demande incidente ou tout appel en garantie, ou en cas de pluralité de défendeurs, sauf application des dispositions issues de l'article D.442-3 du Code de commerce sur la spécialisation des juridictions en matière de pratiques restrictives de concurrence. Cette clause d'attribution de compétence s'appliquera même en cas de référé. **AYOR WATER CARE** disposera néanmoins de la faculté de saisir toute autre juridiction compétente, en particulier celle du siège social de l'**Acheteur** ou celle du lieu de situation des marchandises livrées. Les effets de commerce ou acceptation de règlement ne feront ni novation, ni dérogation à la présente clause.

## FICHE DE RECLAMATION

Toute demande d'incident devra impérativement être accompagnée de **PHOTOS** montrant :

- 1 - Intégralité de l'étiquette produit clairement LISIBLE
- 2 - Nature du/des incident(s) constaté(s)

DATE DE LA DEMANDE : ...../...../.....

- Demande antérieure à la vente consommateur  
 Demande postérieure à la vente consommateur (date d'achat consommateur du produit)

*Dans ce cas, joindre impérativement le ticket de caisse.*

OBJET DE LA DEMANDE :

- Vices apparents ou défaut de caractéristiques du produit à la commande (ex : quantité)

*Si l'incident a lieu à la livraison, une copie de la lettre de voiture devra être impérativement jointe à cette fiche.*

- Vice caché  
 Garantie commerciale

DISTRIBUTEUR :

Enseigne : .....

Ville : .....

CP : .....

Personne à contacter :

NOM : .....

Prénom : .....

Tél. : ..... Fax : .....

Mail : .....

DESCRIPTION DE/DES INCIDENT(S)

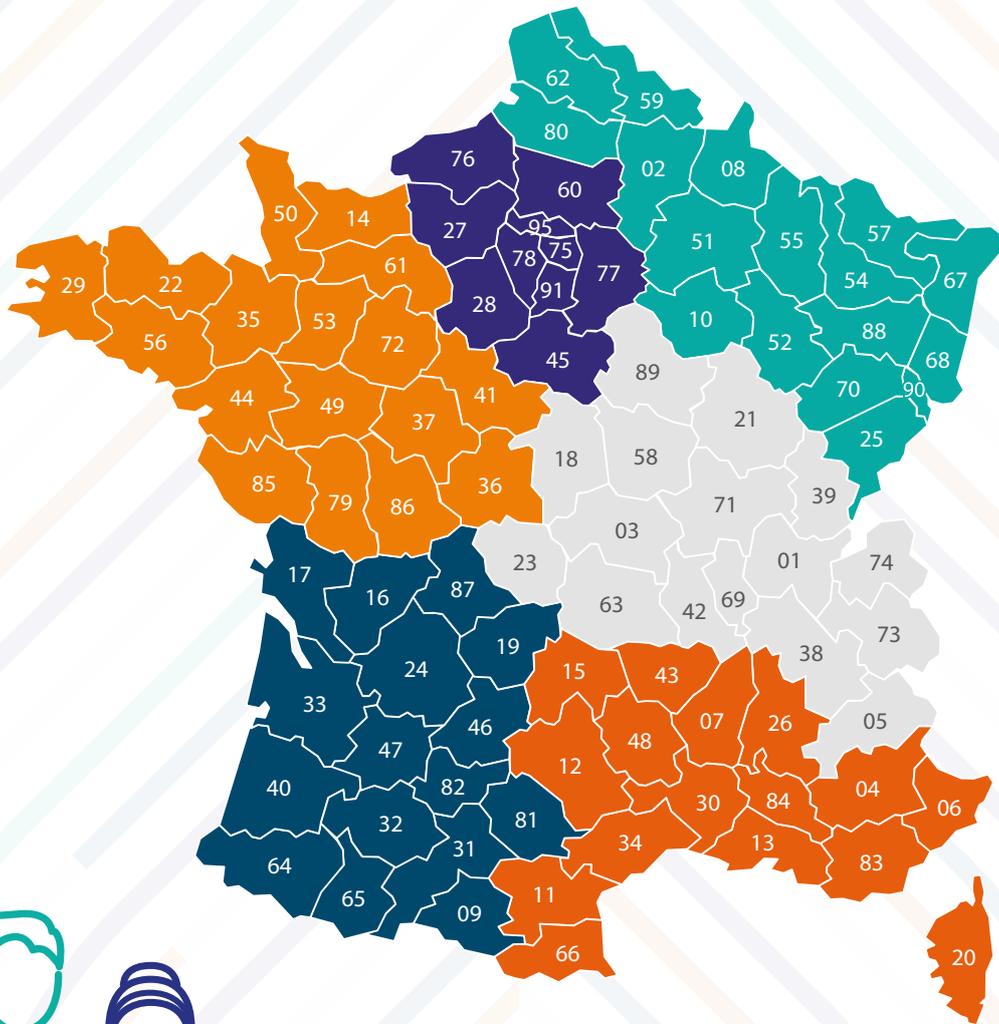
Référence produit	Quantité de produits impactés	Code traçabilité (et étiquette produit)	n° BL ou n° facture ou n° commande	Nature et description de l'incident sur le produit

**Toute fiche incomplète ne sera pas traitée par nos services**

Fiche à envoyer :

- Par mail : sav.merkur@ayor.fr
- Par LRAR au siège de notre société

*Le présent document est indissociable de nos CGV.*



## FORCE DE VENTE

**Serge DEMESTEER**  
(chef des ventes)  
06 07 25 15 01

**Léa VIDAL**  
05 53 02 69 96



**Sébastien DENIZOU**  
06 86 26 18 10

**Marjorie LASSERRE**  
05 53 02 69 61



**Philippe VIAL**  
06 20 13 76 77

**Marie France HILARET**  
05 53 02 69 76

**Adria KURTI**  
05 53 02 69 74



**Aurélien JOUANNO**  
06 25 77 26 92



**Olivier PETIT / Vincent DEVIN**  
06 27 73 62 63

**Amélie DEVAUX**  
05 53 02 69 93

**Mailys DELEBRET/Déborah GABORIEAU**  
05 53 02 39 39



**Antoine DUBUCQ**  
06 26 63 09 74



**Philippe MOSSO**  
06 34 99 39 42

# L'innovation vient d'**ayor**



**#meilleurallié**

Le leader du marché de la gestion de l'eau dans l'habitat,  
avec 7 familles de produits.



**ayor**

Le meilleur allié de ceux qui installent

[www.ayor.fr](http://www.ayor.fr)

69-71 rue du Chevaleret 75013 Paris - Tel : +33 5 53 02 69 70